

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE – TRAVAIL



AGENCE EMPLOI
Jeunes

DGE
Direction Générale de l'Emploi

**ENQUETE NATIONALE SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI
ET LE SECTEUR INFORMEL (ENSESI 2016) :**

**RAPPORT DESCRIPTIF SUR LA SITUATION DE L'EMPLOI
TOME 1**

Version : Décembre 2016

PREFACE

Afin d'améliorer la situation de l'emploi dans le pays, la Côte d'Ivoire s'est dotée d'une Politique Nationale de l'Emploi (PNE) en Juin 2012. Les objectifs visés par cette politique sont entre autres :

- Accroître les opportunités d'emploi par des mesures d'incitation à la création d'entreprises à «haute intensité de main d'œuvre» et à l'auto-emploi, et par la promotion des métiers agricoles et de l'agro-industrie ;
- Assurer le meilleur accès possible à l'emploi par la formation des jeunes sans qualification, par la promotion de stages rémunérés pour les jeunes diplômés qualifiés, et la mise en œuvre de programmes d'insertion à l'emploi ;
- Préserver l'emploi autant que possible par des mécanismes et mesures institutionnels, conventionnels, économiques et financiers de sauvegarde de l'emploi et de prévention du chômage ;
- Consolider et améliorer l'emploi informel et rural par des mesures d'appui à la transformation et à la modernisation ;
- Développer une capacité nationale de gouvernance de l'emploi et du marché du travail, notamment par la coordination des mesures incitatives pour l'emploi et la création d'un observatoire autonome du marché du travail.

Ainsi, dans le cadre de son évaluation (de la PNE), le Gouvernement ivoirien a adopté une communication en Conseil des Ministres du 12 Juin 2012 portant sur la réalisation annuelle d'une enquête emploi par l'AGEPE, à compter de l'année 2013, avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS). Après l'enquête sur la situation de l'emploi de 2013, celle de l'année 2016 rentre dans ce processus.

L'exécution de l'ENSESI-2016 est rendue possible grâce à l'implication de divers acteurs nationaux et de partenaires techniques et financiers à travers le cadre institutionnel mis en place qui est composé de deux organes : un Comité de coordination et un Comité technique.

Le Comité de coordination était co-présidé par les Cabinets du Ministère de l'emploi et de la Protection Sociale (MEPS) et du Ministère de l'Emploi Jeune et de l'Instruction Civique à travers la Direction Générale de l'emploi et la Direction de l'Agence Emploi Jeunes (AEJ). Il comportait en son sein un représentant de la Banque Mondiale et du BIT. Son rôle était de coordonner les activités du projet et de s'assurer de leur bonne marche. A cet effet, il s'est réuni chaque fois que le besoin se faisait senti : lancement de l'enquête, formation des agents et démarrage de la collecte, mi-parcours de la phase de collecte, fin de l'opération de collecte, traitement des données, rédaction des rapports (préliminaire et final), restitution et diffusion des résultats.

Le Comité technique était composé des organismes suivants : INS, AEJ, ENSEA, Banque Mondiale, BIT, PNUD. Le comité technique était piloté par l'INS qui à ce titre préparait les rapports nécessaires aux réunions du comité de coordination. Le Comité technique avait pour rôle de suivre l'exécution technique de l'opération sur le terrain et de produire les rapports nécessaires aux réunions d'étapes du Comité de coordination.

L'ENSEA était par ailleurs chargé du contrôle qualité de la collecte de données à travers une approche innovante de contre-enquête.

L'ENSESI 2016 est une opération statistique à deux phases. La première phase est une enquête permettant de collecter des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi. Cette première phase sert de filtre à la seconde qui est une enquête du type « entreprise » réalisée auprès des Unités de Production Informelles (UPI) non agricoles identifiées au cours de la première phase. A la différence de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Travail des Enfants (ENSETE2013), l'ENSESI-2016 aborde le volet informel en conservant les acquis méthodologiques de l'édition précédente (application des nouvelles normes en matière de statistique du travail)

Les résultats de l'ENSESI-2016 portent sur deux rapports dont l'un est relatif à l'emploi (tome 1) et l'autre fournit des informations sur les Unités de Production Informelles (tome 2).

DOGO Franck

Directeur Général de l'Emploi

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX.....	5
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....	6
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF.....	8
I. CONTEXTE ET PORTEE.....	8
II. METHODOLOGIE ET DEFINITIONS.....	9
III. LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER.....	12
IV. DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI.....	12
V. LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.....	13
VI. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'ŒUVRE.....	14
CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	15
TOME 1 : SITUATION DE L'EMPLOI EN COTE D'IVOIRE EN 2016	19
CHAPITRE I : POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER.....	20
I.1 DEFINITION ET STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER.....	20
I.1.1 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER.....	22
I.1.2 COMPOSANTE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER.....	23
I.2 POPULATION EN EMPLOI, AU CHOMAGE.....	23
I.2.1 MAIN-D'ŒUVRE.....	23
CHAPITRE II : DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI.....	25
II. 1 CARACTERISTIQUE GENERALE DE LA POPULATION EN EMPLOI.....	25
II.1.1 REPARTITION DE L'EMPLOI SELON LA SITUATION DANS LA PROFESSION.....	25
II.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI.....	30
II.3 CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIES.....	41
CHAPITRE III : LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.....	45
III.1 ANALYSE DU SOUS-EMPLOI LIE A LA DUREE DU TRAVAIL.....	45
III.2 ANALYSE DU CHOMAGE.....	46
III.2.1 CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS.....	46
III.2.2 ASPIRATIONS DES CHOMEURS.....	46
III.2.3 MODE DE RECHERCHE D'EMPLOI.....	48
III.3 ANALYSE DE LA MAIN-D'ŒUVRE POTENTIELLE.....	49
III.4 ANALYSE DES INDICATEURS COMPOSITES DE LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE.....	54
CHAPITRE IV : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'ŒUVRE.....	56
IV.1 POPULATION AU TRAVAIL DE PRODUCTION POUR LA CONSOMMATION PERSONNELLE.....	57
IV.2 TRAVAILLEURS BENEVOLES.....	60
IV.3 POPULATION EN FORMATION NON REMUNEREE.....	61
IV.4 POPULATION DANS LES AUTRES FORMES DE TRAVAIL DE PRODUCTION.....	62
CONCLUSION	63
ANNEXES.....	64
ANNEXE 1.LEXIQUE.....	64
ANNEXE 2.STRUCTURE DE L'EMPLOI SELON LES NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES (XIXEME CIST).....	67
ANNEXE 3.COMPARAISON ENSETE 2013 ET ENSESI 2016.....	68
ANNEXE 4. INDICATEURS D'ANALYSE DE LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE PAR CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES.....	69
ANNEXE 5.METHODOLOGIE ET DEROULEMENT DE L'ENQUETE.....	70
ANNEXE 6.CALCUL DES PONDERATIONS MENAGES.....	73
ANNEXE 7.CONTROLE QUALITE.....	75

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Répartition de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus	22
Tableau 1. 2 : Composante de la population en âge de travailler	23
Tableau 2. 1 : Répartition de la population en emploi selon les caractéristiques des individus	24
Tableau 2.1 : Répartition de la population en emploi selon les caractéristiques des individus	25
Tableau 2.2 : Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques	28
Tableau 2.3 : Répartition de l'emploi par nature selon les caractéristiques des individus	30
Tableau 2.4 : Répartition des emplois salarié selon les caractéristiques des individus	31
Tableau 2.5 : Répartition (en %) des emplois salariés par nature selon les caractéristiques des individus	31
Tableau 2.6 : Répartition (%) des emplois salariés par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques	32
Tableau 2.7 : Répartition des emplois salariés selon les caractéristiques des individus	33
Tableau 2.8 : Répartition des emplois indépendants selon les caractéristiques des individus	34
Tableau 2.9 : Répartition des emplois indépendants selon les caractéristiques des individus	35
Tableau 2.10 : Répartition de l'emploi indépendant agricole selon les caractéristiques sociodémographiques	36
Tableau 2.11 : Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par temps de travail hebdomadaire	36
Tableau 2.12 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricole par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques	37
Tableau 2.13 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricoles par type selon les caractéristiques des individus (formel, informel)	38
Tableau 2.14 : Répartition (%) des travailleurs familiaux selon les caractéristiques des individus	39
Tableau 2.15 : Répartition (%) des aides familiaux par branche d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques	40
Tableau 2.16 : Répartition (%) des aides familiaux selon le temps de travail hebdomadaire	40
Tableau 2.17 : Salaire mensuel moyen des emplois salariés (en FCFA) selon les caractéristiques des individus	42
Tableau 2.18 : Répartition (en %) des emplois salariés par type de contrat selon les caractéristiques des individus	43
Tableau 2.19 : Stabilité dans l'emploi salarié selon les caractéristiques des individus	43
Tableau 2.20 : Temps de travail des salariés selon les caractéristiques des individus	44
Tableau 3.1 : Répartition (en %) de la population en emploi en situation de sous-emploi lié au temps de travail	45
Tableau 3.2 : Répartition (en %) de la population au chômage par caractéristiques socio-démographiques	46
Tableau 3.3 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi	47
Tableau 3.4 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques	48
Tableau 3.5 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi	49
Tableau 3.6 : Répartition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus	50
Tableau 3.7 : Répartition (en %) des personnes en emploi en quête d'un autre emploi selon les caractéristiques des individus	51
Tableau 3.8 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi	52
Tableau 3.9 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques	53
Tableau 3.10 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi	53
Tableau 4.1 : Proportion et composition (en %) de la population au travail non en emploi	57
Tableau 4.2 : Population au travail de production pour consommation personnelle (en %) selon les caractéristiques des individus	58
Tableau 4.3 : Décomposition (%) de la population au travail pour consommation personnelle	59
Tableau 4.4 : Répartition (%) des agriculteurs de subsistance selon les caractéristiques des individus	59
Tableau 4.5 : Répartition (%) des autres travailleurs de production pour la consommation personnelle selon les caractéristiques des individus	60
Tableau 4.6 : Répartition (%) des travailleurs bénévoles selon les caractéristiques des individus	61
Tableau 4.7 : Répartition (%) des travailleurs en formation non rémunéré selon les caractéristiques individuelles	61
Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population des autres formes de travail de production selon les caractéristiques des individus	62

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

GRAPHIQUES

Figure 1.1 : Résumé de la structure de la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire selon les normes internationales.....	21
Graphique 2.1 : Répartition (%) des personnes en emploi selon la situation dans la profession.....	26
Graphique 2.2 : Répartition (en %) des emplois selon la branche d'activité	27
Graphique 3.1 : Répartition des indicateurs d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre par caractéristiques socio-démographiques	55
Figure 4.1 : Décomposition de la population hors main d'œuvre	56

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Sigle	Définition
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGR	Activités génératrices de revenus
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
AGEPE	Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque Mondiale
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CISP	Classification internationale type selon la situation professionnelle
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
CMCI	Chambre des Métiers de Côte d'Ivoire
CSPPro	Census and Survey Processing System (logiciel)
DCPE	Direction de la Conjoncture et de la Prévision Economique
DGE	Direction Générale de l'Emploi
DR	District de Recensement
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DLTE	Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants
DUT	Diplôme Universitaire Technique
ENSEA	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée
ENSETÉ	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants
EEMCI	Enquête nationale sur l'Emploi auprès des Ménages en Côte d'Ivoire
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDFP	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
FMI	Fonds Monétaire International
ICMT	Indicateurs clés du marché du travail
INFS	Institut National de Formation Sociale
INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise
INS	Institut National de la Statistique
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PEJEDEC	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
PFS	Plateforme de Services
PND	Plan National de Développement
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCN	Système de comptabilité nationale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SP	Situation professionnelle
SPSS	Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
ZD	Zone de Dénombrement

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

I. CONTEXTE ET PORTÉE

En raison du caractère prioritaire accordé à l'emploi en Côte d'Ivoire, il est nécessaire, voire indispensable de produire régulièrement l'information sur le marché du travail en vue d'assurer le suivi des actions en matière de promotion de l'emploi. A cet effet, le 12 juin 2012, le Gouvernement ivoirien a adopté une communication en Conseil des Ministres portant sur la réalisation annuelle d'une enquête emploi par l'ex-Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), à compter de l'année 2013, avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS).

En vue de la mise à jour des indicateurs d'analyse de l'emploi, deux enquête-emploi auprès des ménages ont été réalisées successivement en 2012 et en 2013 sur un échantillon de 11 600 tirés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire. Ces enquêtes ont été réalisées avec un appui financier de la Banque Mondiale.

Tenant compte de certaines critiques formulées à l'égard de l'enquête de 2012, l'édition 2016 comme celle de 2013 (ENSETE 2013) a été conduite selon un processus participatif impliquant divers acteurs au niveau national et international.

Cependant, à l'heure où la plupart des pays africains dont la Côte d'Ivoire, sont engagés dans des politiques économiques qui visent à instaurer un modèle de croissance accélérée et durable, force est de constater la pauvreté des systèmes d'informations sur le secteur informel. Ainsi, il a été convenu pour l'édition 2016 d'introduire un volet secteur informel d'où son intitulé « enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel en 2016 », ENSESI 2016.

L'objectif principal de l'ENSESI-2016 est d'évaluer et de suivre l'évolution de l'emploi et du secteur informel en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, elle vise entre autres les objectifs suivants :

- Connaître la répartition de la population en âge de travailler par rapport au travail ;
- Produire les principaux indicateurs du marché du travail et apprécier leur niveau en 2016 ;
- Identifier les promoteurs d'Unités de Production Informelles (UPI) qui sont les répondants à la phase 2, sur le secteur informel.
- Etablir les comptes des UPI pour mesurer au bout du compte le poids du secteur informel dans l'économie nationale ;
- Connaître les besoins, les contraintes et les opportunités des unités de ce secteur.

L'ENSESI 2016 a été financée par l'ETAT DE CÔTE D'IVOIRE et la BANQUE MONDIALE. Elle a été réalisée par l'INS en collaboration avec l'Agence Emploi Jeunes et la Direction Générale de l'Emploi. Elle bénéficie de l'appui technique de la BANQUE MONDIALE, du BIT et du PNUD. En outre, divers acteurs ont participé à la conduite de cette enquête sous l'égide du Comité de Coordination.

L'ENSESI 2016 est une opération statistique à deux phases. La première phase est une enquête permettant de collecter des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi. Cette première phase sert de filtre à la seconde qui est une enquête du type

« entreprise » réalisée auprès des Unités de Production Informelles (UPI) non agricoles identifiées au cours de la première phase.

II. MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

Les travaux préparatoires (ensemble des activités réalisées en amont de l'enquête) portant sur l'organisation de l'enquête, l'échantillonnage, la confection des outils de collecte et l'enquête pilote ont été pratiquement réalisés au premier trimestre de l'année 2016. Ils ont ainsi permis de :

- Déterminer un échantillon de 10 392 ménages tirés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national sur la base du recensement de la population et de l'habitat de l'année 2014 (voir annexe 1 intitulé Lexique) ;
- Elaborer les outils de collecte constitués de trois questionnaires, un questionnaire ménage ainsi qu'un questionnaire individuel pour la phase 1 et un questionnaire relatif aux Unités de Production Informelle pour la phase 2 ;
- Constituer trente-neuf (39) équipes d'agents de terrain pour les besoins de l'enquête dont vingt-neuf (29) pour la phase 1 et dix (10) pour la phase 2. Chaque équipe étant composée d'un chef d'équipe et de trois enquêteurs.

La collecte des données sur le terrain a été effectuée avec l'utilisation de tablettes. Les deux phases de collecte ont été conduites simultanément entre mi-juin et fin août 2016 pour une durée estimée à environ 2 mois par phase. Les équipes ont été encadrées par douze équipes de Superviseurs composées chacune de 2 Superviseurs avec deux missions des membres de l'encadrement technique et des contacts téléphoniques réguliers.

L'exploitation des données de l'ENSESI 2016 a débuté immédiatement après la collecte à la fin du mois d'août 2016. Elle s'étendra durant le mois de septembre 2016. Les travaux ont porté sur la centralisation, l'apurement et l'analyse des données.

Le présent rapport présente une analyse descriptive des données de l'enquête emploi (phase 1) selon les cinq parties suivantes : (i) population en âge de travailler, (ii) description de la population en emploi, (iii) analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre, (iv) caractéristiques de la population hors main d'œuvre, (v) les enfants économiquement occupés.

Ce rapport applique les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST tenue en octobre 2013 à Genève. L'application de ces nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques d'emploi à utiliser dans le futur et facilitera la comparaison avec les données appliquant les nouvelles normes. L'encadré 1 illustre quelques différences entre les anciennes et nouvelles normes des statistiques du marché du travail. En plus du calcul selon les nouvelles normes, des estimations pour les principaux indicateurs du marché du travail ont été faites à partir des anciennes normes afin de voir leur évolution entre 2012 et 2013, avoir pris une série de dispositions pour rendre comparables les enquêtes de 2012 et 2013.

Conformément aux nouvelles normes de la 19ème CIST, les définitions des concepts clefs du marché du travail utilisées dans ce rapport sont les suivantes :

Population en âge de travailler : Personnes ayant atteint au moins l'âge minimum légal au travail qui est de 14 ans en Côte d'Ivoire. La population en âge de travailler se répartit entre population dans la main d'œuvre et hors main d'œuvre.

- Main-d'œuvre : l'offre de travail du moment pour la production de biens et services en échange d'une rémunération ou d'un profit (personnes pourvues d'un emploi ou au chômage). La main d'œuvre se répartit entre population en emploi et population au chômage :
 - Population en emploi : Toutes les personnes en âge de travailler qui, durant les 7 jours précédents l'enquête, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.
 - Population au chômage : Toutes les personnes en âge de travailler qui durant les 7 jours précédents l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour l'emploi dans les 15 jours suivants l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.
- Population hors main-d'œuvre : Les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant les 7 jours précédents l'enquête.

Encadré 1 : Différences entre anciennes et nouvelles normes des statistiques du marché du travail

Des différences existent entre les nouvelles normes de la 19^{ème} CIST et les anciennes normes des statistiques du marché du travail. Par exemple, selon les anciennes normes, la plupart des travailleurs non rémunérés et les producteurs d'aliments de subsistance font partie de la population en emploi, donc dans la main d'œuvre. En revanche, selon les nouvelles normes, ces travailleurs non rémunérés et producteurs d'aliments de subsistance sont considérés comme étant au travail mais pas en emploi, c'est-à-dire hors main-d'œuvre.

Ces changements dans la composition de la main-d'œuvre affectent aussi bien le chômage (qui est la part de la main d'œuvre qui n'a pas d'emploi) que la main-d'œuvre (nouvelle norme) qui s'apparente à la population active (ancienne norme) mais qui lui reste structurellement inférieure. Les normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisque celui-ci n'affecte qu'une faible part de la main-d'œuvre. En effet, la problématique de l'emploi s'étend aussi à une grande partie de la population en emploi dans des occupations vulnérables ou précaires, ainsi que la population qui se trouve hors main d'œuvre, en particulier les travailleurs non rémunérés pour leur consommation personnelle. Les indicateurs présentés dans la suite du rapport sont calculés à partir des nouvelles normes, et les questions de comparaison avec les anciennes normes sont jointes en annexe.

III. LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER

- i. La population en âge de travailler est estimée à 14 870 704 sur une population totale projetée de 23 681 171, soit une proportion de 62,8%. Elle est relativement jeune (63,0 %) avec un âge variant entre 14 et 35 ans et réside majoritairement en milieu urbain (52,8 %).
- ii. Cette population est constituée de 50,5 % hommes et 49,5 % femmes, résidant majoritairement en milieu urbain : 52,8 % dont 21,3 % dans la ville d'Abidjan et 31,5 % dans les autres villes (Tableau 1.1). Cette population enregistre une forte proportion de personnes sans aucun niveau d'instruction (47,1 %). Elle est relativement jeune avec 31,2 % dont l'âge est compris entre 14 et 24 ans et 63,1% qui a entre 14-35 ans.
- iii. La population en âge de travailler en Côte d'Ivoire est majoritairement constituée de main-d'œuvre (58,2 %) avec environ 4 individus sur 10 classés hors main-d'œuvre (41,8 %).
- iv. La main-d'œuvre est composée des personnes en emploi et de celle au chômage. Elle est estimée à 8 658 707 personnes, ce qui représente 58,2 % de la population totale en âge de travailler. La population en emploi est estimée quant à elle, à 8 418 055 personnes, soit 97,2 % de la main d'œuvre.
- v. La population au chômage est estimée à 240 652 personnes, ce qui représente un taux de chômage de 2,8 %.
- vi. Le chômage se repend principalement en milieu urbain et chez les jeunes. Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (6,9 %) et dans les autres villes (3,4 %) et assez faible en milieu rural (0,9 %). Il est beaucoup plus important dans le groupe d'âges 14-24 ans (3,9%) et dans une moindre mesure dans le groupe d'âge 25-35 ans (3,5%) que le groupe de 36-59 ans (2,0%) et les personnes de 60 ans et plus (1,0%). Par ailleurs, il reste plus élevé chez les femmes (3,5 %) que chez les hommes (2,3 %).

IV. DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI

- i. Un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler est en emploi. Celle-ci est relativement importante en milieu rural, plus significative chez les hommes et particulièrement entre 25 et 59 ans.
- ii. Les emplois indépendants agricoles représentent 34,0% des emplois, les indépendants non agricoles 27,0% des emplois, et les salariés non agricole 21,0% des emplois.
- iii. L'agriculture demeure le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emplois avec 49,3% des emplois et enregistre une hausse de près de 6 points par rapport à 2014 (43,5%).

- iv. L'emploi en Côte d'Ivoire est presque exclusivement informel (93,6%) quel que soit la caractéristique socio démographique considérée à l'exception des travailleurs de niveau d'étude supérieur (52,8%).
- v. L'emploi salarié représente moins du quart de l'emploi, détenu majoritairement par les hommes d'âge supérieur à 25 ans, de niveau d'étude relativement peu élevé et résidant en milieu urbain.
- vi. L'emploi indépendant occupe relativement plus les hommes, d'âge adulte (36-59 ans), sans niveau d'instruction et résidant en milieu rural.
- vii. Les aides familiaux sont en majorité de sexe féminin, très jeunes, de faible niveau d'instruction et résident pour la plupart en milieu rural.
- viii. Le salaire mensuel moyen tiré de l'emploi salarié est estimé à 88 403 FCFA. Il est plus faible chez les femmes salariées, chez les salariés en milieu rural, chez les personnes les moins instruites et chez les plus jeunes.
- ix. Le contrat écrit n'est pas encore systématique dans l'environnement de l'emploi salarié dans son ensemble. Toutefois, les personnes d'un niveau d'instruction plus élevé ont relativement plus recours à un contrat écrit.
- x. Les salariés passent en moyenne un peu plus de 10 mois en activité dans l'année, travaillent plus de 5 jours dans la semaine se traduisant par plus de 40 heures par semaine.

V. LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

- i. Globalement, la proportion des personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail est estimée à 14,2% de la population en emploi en 2016 (contre 18,9% en février 2014).
- ii. Cette situation de sous-emploi touche majoritairement les ruraux (15,9%), les femmes (19,3%), les jeunes de 14-24 ans (17,0%) et les personnes de niveau d'instruction supérieur (15,1%).
- iii. Un chômage urbain, juvénile touchant beaucoup plus les personnes instruites. En juillet-août 2016, les personnes au chômage représentent 2,8% (contre 5,3% selon l'ENSETE 2013) de la main d'œuvre, inégalement réparties (proportionnellement) entre les différents sous-groupes.
- iv. Une préférence pour les emplois salariés, permanents à plein temps, correspondant ou non à leur métier et quel que soit le type d'organisation (privé, public, exploitation agricole, etc.).
- v. Les relations personnelles comme moyen privilégié de recherche d'emploi (85,8%).

- vi. La main d'œuvre potentielle représente 21,7% de la population hors main d'œuvre. Environ 98,7% de la main d'œuvre potentielle comprend des individus qui n'ont pas cherché d'emploi mais sont disponibles pour en occuper un. La main-d'œuvre potentielle est essentiellement féminine (64,6%) et relativement concentrée en milieu urbain (68,3%).
- vii. Les demandeurs potentiels d'emploi (dans la main d'œuvre potentielle) sont majoritairement des primo-demandeurs, aspirant à des emplois indépendants ou permanents à plein temps, dans le secteur privé et privilégiant les relations personnelles comme canal de recherche d'emploi.

VI. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'OEUVRE

- i. La population hors main d'œuvre constitue 82,0% de la population hors main d'œuvre. Elle comprend :
 - Les personnes au travail pour la consommation personnelle (agriculteurs de subsistance et travaux ménagers) ;
 - Les travailleurs Bénévoles ;
 - Les personnes en formation non rémunérée ;
 - Autres formes de travail de production (Aide familial non rémunéré et autres).
- ii. La population au travail mais pas en emploi est dominée par les personnes au travail pour la consommation personnelle 61,6%.
- iii. La population au travail pour la consommation personnelle (soit pour l'alimentation de subsistance, soit pour les travaux ménagers) constitue 62% de la population au travail mais pas en emploi. Cette population est dominée par les femmes (73,7%), composée de beaucoup de jeunes (73,2%), vivant principalement en milieu rural (48,4%) et majoritairement pas instruite (49,3% de sans niveau).
- iv. Les agriculteurs de subsistance représentent 26% de la population au travail pour la consommation personnelle.
- v. Les travailleurs bénévoles ne représentent que 3,5% de la population au travail mais pas en emploi.
- vi. La population dans des formes de travail non rémunérés (stagiaires, apprentis...) représente 6,5% de la population au travail mais pas en emploi...
- vii. La population dans des autres formes de travail de production représente 28,4% de la population au travail mais pas en emploi.

CONTEXTE, JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

En raison du caractère prioritaire accordé à l'emploi en Côte d'Ivoire, il est nécessaire, voire indispensable de produire régulièrement l'information sur le marché du travail en vue d'assurer le suivi des actions en matière de promotion de l'emploi. A cet effet, le 12 juin 2012, le Gouvernement ivoirien a adopté une communication en Conseil des Ministres portant sur la réalisation annuelle d'une enquête emploi par l'ex-Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi (AGEPE), à compter de l'année 2013, avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS).

En vue de la mise à jour des indicateurs d'analyse de l'emploi, deux enquête-emploi auprès des ménages ont été réalisées successivement en 2012 et en 2013 sur un échantillon de 11 600 tirés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire. Ces enquêtes ont été réalisées avec un appui financier de la Banque Mondiale. Par ailleurs, l'ex-AGEPE a bénéficié, pour sa réalisation, de l'appui technique de l'INS, de l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) et du Bureau international du travail (BIT).

Tenant compte de certaines critiques formulées à l'égard de l'enquête de 2012, l'édition 2016 comme celle de 2013 (ENSET 2013) a été conduite selon un processus participatif impliquant divers acteurs au niveau national et international.

Cependant, à l'heure où la plupart des pays africains dont la Côte d'Ivoire, sont engagés dans des politiques économiques qui visent à instaurer un modèle de croissance accélérée et durable, force est de constater la pauvreté des systèmes d'informations sur le secteur informel. Ainsi, il a été convenu pour l'édition 2016 d'introduire un volet secteur informel d'où son intitulé « enquête nationale sur la situation de l'emploi et le secteur informel en 2016 », ENSESI 2016.

L'ENSESI 2016 a été financée par l'ETAT DE CÔTE D'IVOIRE et la BANQUE MONDIALE. Elle a été réalisée par l'INS en collaboration avec l'Agence Emploi Jeunes et la Direction Générale de l'Emploi. Elle bénéficie de l'appui technique de la BANQUE MONDIALE, du BIT et du PNUD. En outre, divers acteurs ont participé à la conduite de cette enquête sous l'égide du Comité de Coordination.

L'ENSESI 2016 est une opération statistique à deux phases. La première phase est une enquête permettant de collecter des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi. Cette première phase sert de filtre à la seconde qui est une enquête du type « entreprise » réalisée auprès des Unités de Production Informelles (UPI) non agricoles identifiées au cours de la première phase.

L'objectif principal de l'ENSESI-2016 est d'évaluer et de suivre l'évolution de l'emploi et du secteur informel en Côte d'Ivoire. Plus spécifiquement, elle vise entre autres les objectifs suivants :

- Connaître la répartition de la population en âge de travailler par rapport au travail ;
- Produire les principaux indicateurs du marché du travail et apprécier leur niveau en 2016 ;
- Identifier les promoteurs d'Unités de Production Informelles (UPI) qui sont les répondants à la phase 2, sur le secteur informel.
- Etablir les comptes des UPI pour mesurer au bout du compte le poids du secteur informel dans l'économie nationale ;

- Connaître les besoins, les contraintes et les opportunités des unités de ce secteur.

Les travaux préparatoires (ensemble des activités réalisées en amont de l'enquête) portant sur l'organisation de l'enquête, l'échantillonnage, la confection des outils de collecte et l'enquête pilote ont été pratiquement réalisés au premier trimestre de l'année 2016. Ils ont ainsi permis de :

- Déterminer un échantillon de 10 392 ménages tirés de façon aléatoire sur l'ensemble du territoire national sur la base du recensement de la population et de l'habitation de l'année 2014 (voir annexe 1) ;
- Elaborer les outils de collecte constitués de trois questionnaires, un questionnaire ménage ainsi qu'un questionnaire individuel pour la phase 1 et un questionnaire relatif aux Unités de Production Informelle pour la phase 2 ;
- Constituer trente-neuf (39) équipes d'agents de terrain pour les besoins de l'enquête dont vingt-neuf (29) pour la phase 1 et dix (10) pour la phase 2. Chaque équipe étant composée d'un chef d'équipe et de trois enquêteurs.

La collecte des données sur le terrain a été effectuée avec l'utilisation de tablettes. Les deux phases de collecte ont été conduites simultanément entre mi-juin et fin août 2016 pour une durée estimée à environ 2 mois par phase. Les équipes ont été encadrées par douze équipes de Superviseurs composées chacune de 2 Superviseurs avec deux missions des membres de l'encadrement technique et des contacts téléphoniques réguliers.

L'exploitation des données de l'ENSESI 2016 a débuté immédiatement après la collecte à la fin du mois d'août 2016. Elle s'étendra durant le mois de septembre 2016. Les travaux ont porté sur la centralisation, l'apurement et l'analyse des données.

Le présent rapport présente une analyse descriptive des données de l'enquête emploi (phase 1) selon les cinq parties suivantes : (i) population en âge de travailler, (ii) description de la population en emploi, (iii) analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre, (iv) caractéristiques de la population hors main d'œuvre, (v) les enfants économiquement occupés.

Les aspects techniques liés à la réalisation de l'enquête sont présentés en annexe. Ainsi, l'annexe 5 détaille la méthodologie et le déroulement de l'enquête, l'annexe 6 présente le calcul des pondérations au niveau des ménages.

Il est à noter que les pondérations et estimations d'effectifs de population dans l'ENSESI 2016 sont réalisées sur la base du RGPH 2014.

Le processus participatif mis en place et l'appui technique de différents partenaires durant toutes les étapes de l'enquête, y compris l'élaboration des instruments, la formation des enquêteurs, la collecte, le contrôle qualité renforcé, l'apurement et l'analyse des données ainsi que la revue scientifique contribuent à la qualité et la fiabilité des résultats de l'ENSESI 2016.

Bien que le caractère primordial de l'emploi soit reconnu par tous, des indicateurs adoptés par les différentes CIST, même s'ils sont consensuels ne sont pas toujours judicieux pour l'analyse de manière convenable de certains marchés du travail. En effet, l'indicateur le plus souvent cité pour caractériser la situation de l'emploi est le taux de chômage. Cependant, au regard de la définition internationale du chômage, cet indicateur n'est pas le plus pertinent dans les pays en développement en général et en particulier en Côte d'Ivoire. Les taux de

chômage calculés selon cette définition tendent à être plus faibles dans ces derniers en comparaison de ceux des pays développés.

Conscient de cette réalité, le Bureau international du travail (BIT) a inscrit à l'ordre du jour de la 18^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) tenue en octobre-novembre 2008 à Genève une discussion sur la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Il s'est agi de discuter de la possibilité de définir un ou plusieurs indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de main-d'œuvre, en plus ou en remplacement du taux de chômage, avec pour objectif de produire des statistiques reflétant mieux la réalité des pays en développement. La résolution issue de cette CIST a proposé l'inscription à l'ordre du jour de la 19^{ème} CIST de la définition d'indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

La 19^{ème} CIST, tenue en octobre 2013, a fait une révision significative des normes en matière de statistiques de l'emploi. La première innovation de cette Conférence a été de prendre en compte toutes les formes de travail productif dans les statistiques du travail. La deuxième innovation est que, conformément aux recommandations de la 18^{ème} CIST, la 19^{ème} a proposé des indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, en complément du taux de chômage.

Il semble ainsi indiqué, en premier lieu de revenir sur ces normes dans ce rapport. Dans cette partie, la définition des concepts sera faite tout en donnant la répartition de la population en âge de travailler selon les nouvelles normes.

L'une des composantes importantes de la population en âge de travailler est la population en emploi. Du fait que nombre d'acteurs du marché du travail se réfèrent au taux de chômage pour apprécier la situation de l'emploi, le nombre de personnes en emploi et leur part dans la main-d'œuvre acquiert une importance particulière. Cependant, plus que le nombre de personnes en emploi et leur part, les caractéristiques de l'emploi renseignent sur la situation de l'emploi notamment dans les pays en voie de développement. En effet, les marchés du travail y sont caractérisés par une dominance de l'économie informelle comprenant le secteur informel et l'emploi informel. Ainsi, dans ces pays, le vrai défi demeure comment accroître la capacité d'absorption du secteur dit moderne ou formel. Dans ce dernier, de faible portée, la sécurité de l'emploi et du revenu, les conditions de travail, le niveau de revenu y sont généralement meilleurs. Les motifs d'insatisfaction de l'emploi sont ainsi nombreux pour la population en emploi, allant de la situation de sous-emploi lié à la durée du travail à celle de rémunération insuffisante en passant par celles d'emploi inadéquat du point de vue des qualifications professionnelles et des conditions de travail. Ainsi, nombre de personnes en emploi souhaiteraient certainement occuper un autre emploi pour l'une ou l'autre de ces raisons. L'analyse des caractéristiques de l'emploi permettra sans nul doute de renseigner davantage sur la qualité de l'emploi occupé, au-delà du nombre absolu de personnes en emploi.

La population au chômage, qui constitue l'autre composante de la main-d'œuvre mérite une attention particulière. En effet, elle représente l'ensemble des personnes qui bien qu'à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement n'en possèdent pas. Son volume et sa part dans la main-d'œuvre sont de tout temps de moindre importance dans les pays en développement comme la Côte d'Ivoire. Cependant, une analyse des chômeurs permet d'en ressortir les caractéristiques essentielles qui permettent de mieux caractériser le marché du travail. En effet, la part du chômage de longue durée, le taux de chômage selon les variables sociodémographiques, les aspirations des chômeurs et leurs modes de recherche d'emploi sont

autant de caractéristiques qui permettent de mieux cerner le marché du travail, notamment dans les pays en développement.

Selon les nouvelles normes des statistiques du travail, la population en âge de travailler est composée de deux catégories principales : la main-d'œuvre et la population hors main-d'œuvre. Le premier chapitre permettra certainement de présenter la répartition globale de la population en âge de travailler selon ces deux catégories, mais il semble utile de connaître les caractéristiques de la deuxième composante. En effet, cette population se compose de sous-catégories assez importantes qu'il est nécessaire de bien analyser. Il s'agit notamment de la main-d'œuvre potentielle, des différentes formes de travail autres que l'emploi, et des autres populations hors main-d'œuvre. Cette analyse permettra en effet de bien comprendre pourquoi ces catégories de population se retrouvent hors main-d'œuvre, certaines situations pouvant être expliquées par l'incapacité du marché du travail à offrir de l'emploi. Il est au demeurant aussi important de bien connaître les populations n'ayant aucun lien avec le marché du travail.

Bien que la convention 138 sur l'âge minimum légal au travail ait été ratifiée par la Côte d'Ivoire et les différentes activités de lutte contre le travail des enfants menées par le Gouvernement, les phénomènes de travail des enfants et d'enfants économiquement occupés demeurent des réalités sur le marché du travail ivoirien. Cette enquête avait un volet travail des enfants bien fourni ayant permis de réaliser un rapport sur la question. Dans le rapport emploi, comme dans les précédents et les futurs, il convient de produire des statistiques sur les enfants économiquement occupés.

Enfin, ce rapport ne peut se réaliser sans un résumé de la situation de l'emploi par les principaux indicateurs. Les données pour les produire étant disséminées dans les différents chapitres du rapport, il a semblé indiqué de présenter ces indicateurs principaux en annexe.

Le présent rapport présente une analyse descriptive des données de l'enquête selon les cinq parties suivantes : la population en âge de travailler vis-à-vis du travail, description de la population en emploi, description de la population au chômage, description de la population hors main d'œuvre, le travail des enfants.

TOME 1 : SITUATION DE L'EMPLOI EN COTE D'IVOIRE EN 2016 ¹

¹Ce tome 1 est un rapport descriptif relatif à la situation de l'emploi en CI. Un rapport sur le secteur informel fait l'objet d'un second tome.

I.1 DEFINITION ET STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

A l'instar de l'ENSETTE 2013, le présent rapport descriptif sur la situation de l'emploi applique dans une certaine mesure les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST d'octobre 2013. La figure 1.1 donne une vue d'ensemble de la structure de la population en âge de travailler selon aussi bien les nouvelles normes que les anciennes. L'annexe 1 fournit un lexique des termes clefs, ainsi qu'une description plus précise de la décomposition de la population en âge de travailler. Selon ces normes, celle-ci est composée de deux sous-populations :

- La main-d'œuvre : qui comprend les personnes en emploi et les chômeurs (i.e. personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et actuellement disponible).
- La population hors main-d'œuvre : comprend la main d'œuvre potentielle, les personnes au travail mais pas en emploi et, les autres individus hors main d'œuvre. *La main d'œuvre potentielle* comprend les individus sans emploi, qui cherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles à travailler immédiatement, ou les individus sans emploi, qui sont disponibles à travailler immédiatement mais qui ne cherchent pas d'emploi. *Les personnes au travail mais pas en emploi* sont celles qui réalisent des activités productives pour la consommation personnelle (travaux ménagers ou agriculture de subsistance) ou d'autres types de travaux non rémunérés. *Les autres individus hors main d'œuvre* concernent tous les autres individus qui ne travaillent pas.

Il est important de noter que les statistiques du travail selon les nouvelles normes internationales ne sont pas directement comparables avec les statistiques dérivées des anciennes normes internationales.

Des différences entre les deux normes sont bien réelles et entraînent pour une même population donnée, des écarts très importants pour les mêmes indicateurs dans certains cas. Par exemple, selon les anciennes normes, la plupart des travailleurs non rémunérés et les producteurs d'aliments de subsistance font partie de la population en emploi. Par contre, selon les nouvelles normes, ces travailleurs non rémunérés et producteurs d'aliments de subsistance sont considérés comme étant hors main-d'œuvre. Ces changements dans la composition de la main-d'œuvre affectent aussi bien le chômage (qui est la part de la main d'œuvre qui n'a pas d'emploi) que la main-d'œuvre (nouvelle norme) qui s'apparente à la population active (ancienne norme) mais qui lui reste structurellement inférieure. D'un point de vue théorique, le taux de chômage devrait augmenter en appliquant les nouvelles normes. Mais dans la pratique, les résultats dépendent du contexte national, notamment la période de collecte de données et l'administration des questionnaires.

Les nouvelles normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisqu'il n'affecte que faiblement la main-d'œuvre, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, une partie de la population se trouve hors main d'œuvre, en particulier en travaillant sans rémunération pour leur consommation personnelle et sans avoir d'emploi. En ce sens, la réelle problématique de l'emploi concerne également la large part de cette population occupée dans des emplois peu productifs.

Figure 1.1 : Résumé de la structure de la population en âge de travailler en Côte d'Ivoire selon les normes internationales

I.1.1 Caractéristiques de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler est estimée à 14 870 704 sur une population totale projetée de 23 681 171, soit une proportion de 62,8%. Elle est relativement jeune (63,0 %) avec un âge variant entre 14 et 35 ans et réside majoritairement en milieu urbain (52,8 %).

La population en âge de travailler est constituée de 50,5 % hommes et 49,5 % femmes, résidant majoritairement en milieu urbain : 52,8 % dont 21,3 % dans la ville d'Abidjan et 31,5 % dans les autres villes (Tableau 1.1). Cette population enregistre une forte proportion de personnes sans aucun niveau d'instruction (47,1 %).

Tableau 1. 1 : Répartition de la population en âge de travailler (en %) selon les caractéristiques des individus

Population en âge de travailler	
Milieu de résidence	
Abidjan	21,3
Urbain autre	31,5
Rural	47,2
Sexe	
Homme	50,5
Femme	49,5
Groupe d'âge	
14-24 ans	31,2
25-35 ans	31,8
36-59 ans	30,0
Plus de 60 ans	7,0
Niveau d'instruction	
sans instruction	47,1
Primaire	22,4
Secondaire	25,4
Supérieur	3,5
Ecole coranique	1,7
Ensemble	62,8

Source : Ensesi 2016

Elle est relativement jeune avec 31,2% dont l'âge est compris entre 14 et 24 ans et 63,1% qui a entre 14-35 ans.

I.1.2 Composante de la population en âge de travailler

La population en âge de travailler en Côte d'Ivoire est majoritairement constituée de main-d'œuvre (58,2 %) avec environ 4 individus sur 10 classés hors main-d'œuvre (41,8 %).

Tableau 1. 2 : Composante de la population en âge de travailler

Caractéristiques sociodémographiques	Population en âge de travailler	
	Main-d'œuvre	Hors main d'œuvre
Milieu de résidence		
Abidjan	53,2	46,8
Urbain autre	54,8	45,2
Rural	62,8	37,2
Sexe		
Homme	68,8	31,2
Femme	47,4	52,6
Groupe d'âge		
14-24	33,4	66,6
25-35	67,6	32,4
36-59	76,7	23,3
60+	47,3	52,7
Niveau d'instruction		
Sans instruction	62,1	37,9
Primaire	61,6	38,4
Secondaire	46,5	53,5
Supérieur	62,9	37,1
Ecole coranique	73,5	26,5
Ensemble	58,2	41,8

Source : Ensesi 2016

Du point de vue du milieu de résidence, les personnes main d'œuvre affichent les proportions les plus importantes quel que soit le milieu. La déclinaison selon le sexe, révèle que la main d'œuvre chez les hommes (68,8%) est plus élevée. A l'inverse, c'est la population féminine (52,6%) qui est plus élevée au niveau de la population hors main d'œuvre. Si dans la tranche d'âge 14-24 ans, les personnes hors main d'œuvre (66,6 %) dominent un peu plus dans la population en âge de travailler, en raison éventuelle de la forte présence de la population scolaire et étudiante. Tandis que, chez les 60 ans et plus, la proportion (52,7 %) est un peu moins élevée du fait de la présence fort certaine, de personnes encore en activité malgré l'âge avancé.

Aussi, par niveau d'instruction, la population main d'œuvre dans la population en âge de travailler affiche les proportions les plus importantes excepté les personnes de niveau secondaire où les hors main d'œuvre dominent à 53,5 % (Tableau 1.3).

I.2 POPULATION EN EMPLOI, AU CHÔMAGE

I.2.1 Main-d'œuvre

La main-d'œuvre est composée des personnes en emploi et de celle au chômage. Elle est estimée à 8 658 707 personnes, ce qui représente 58,2 % de la population totale en âge de travailler. La population en emploi est estimée quant à elle, à 8 418 055 personnes, soit 97,2 % de la main d'œuvre.

Tableau 1. 3 : Structure de la main d'œuvre (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi	Chômage
Sexe		
Homme	67,2	2,3
Femme	45,8	3,5
Milieu de résidence		
Abidjan	49,6	6,9
Urbain autre	53,0	3,4
Rural	62,2	0,9
Groupe d'âge		
14-24	32,1	3,9
25-35	65,3	3,4
36-59	75,2	2,0
60+	46,9	1,0
Niveau d'instruction		
Sans instruction	61,2	1,4
Primaire	60,2	2,2
Secondaire	44,1	5,2
Supérieur	55,5	11,7
Ecole coranique	71,5	2,7
Ensemble	97,2	2,8

Source : Ensesi 2016

La population au chômage est estimée à 240 652 personnes, ce qui représente un taux de chômage de 2,8 %. Le chômage se repend principalement en milieu urbain et chez les jeunes.

Le taux de chômage est plus élevé à Abidjan (6,9 %) et dans les autres villes (3,4 %) et assez faible en milieu rural (0,9 %). Il est beaucoup plus important dans le groupe d'âges 14-24 ans (3,9%) et dans une moindre mesure dans le groupe d'âge 25-35 ans (3,5%) que le groupe de 36-59 ans (2,0%) et les personnes de 60 ans et plus (1,0%). Par ailleurs, il reste plus élevé chez les femmes (3,5 %) que chez les hommes (2,3 %).

CHAPITRE II : DESCRIPTION DE LA POPULATION EN EMPLOI

II. 1 CARACTERISTIQUE GENERALE DE LA POPULATION EN EMPLOI

Un peu plus de la moitié de la population en âge de travailler est en emploi. Celle-ci est relativement importante en milieu rural, plus significative chez les hommes et particulièrement entre 25 et 59 ans.

La population en emploi représente un peu plus de la moitié de l'ensemble de la population en âge de travailler y compris la population au chômage et la population hors main d'œuvre (56,6%). Comparativement à 2014, cette composante s'est accrue de près de 4 points.

La part de la population en âge de travailler en emploi est plus élevée en milieu rural (62,2%) qu'en milieu urbain (49,6% à Abidjan et 53,0% dans les autres villes). Cette part est plus élevée parmi les hommes (67,2%) que parmi les femmes (45,8%). En considérant le groupe d'âge, les personnes de la catégorie la plus jeune (14-24 ans) ont un taux d'emploi plus faible (32,1%) que les adultes : le groupes 25-35 ans (65,3%) et le groupe 36-59 ans (75,2%). A partir de 60 ans (46,9%) ce taux connaît une baisse relative. Enfin, considérant le niveau d'instruction, le taux d'emploi est plus élevé parmi les individus sans niveau d'instruction (61,5%) et ceux du niveau primaire (60,3%).

Tableau 2.1 Répartition de la population en emploi selon les caractéristiques des individus

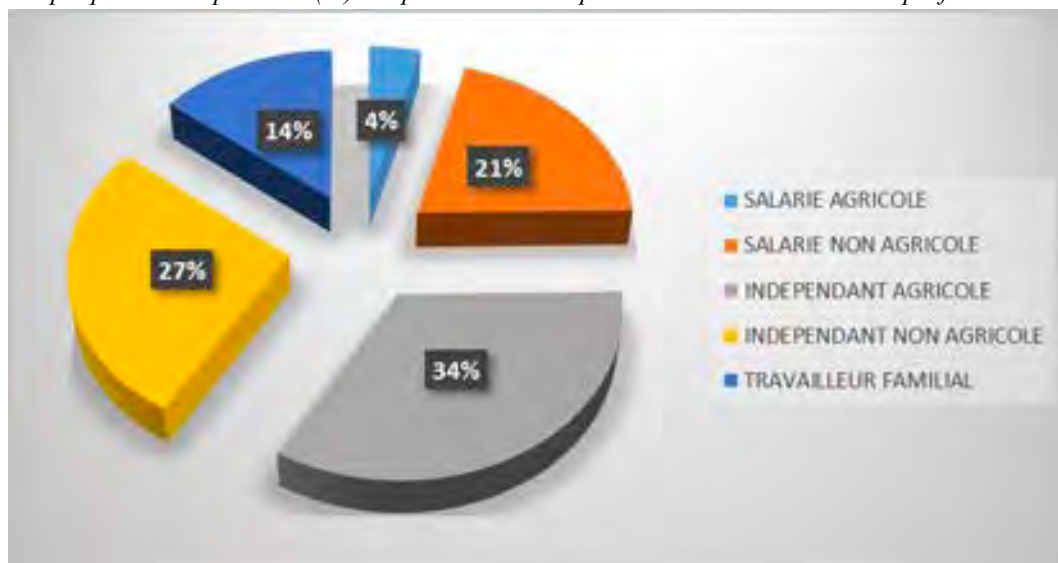
Caractéristiques sociodémographiques	En emploi (en %)	Sans emploi
Milieu de résidence		
Abidjan	49,6	50,4
Urbain autre	53,0	47,0
Rural	62,2	37,8
Sexe		
Homme	67,2	32,8
Femme	45,8	54,2
Groupe d'âge		
14-24	32,1	67,9
25-35	65,3	34,7
36-59	75,2	24,8
60+	46,9	53,1
Niveau d'instruction		
Sans instruction	61,5	38,5
Primaire	60,3	39,7
Secondaire	44,1	55,9
Supérieur	55,6	44,4
Ensemble	56,6	43,4

Source : Ensesi 2016

II.1.1 Répartition de l'emploi selon la situation dans la profession

Les emplois indépendants agricoles représentent 34,0% des emplois, les indépendants non agricoles 27,0% des emplois, et les salariés non agricole 21,0% des emplois.

Graphique 2.1 : Répartition (%) des personnes en emploi selon la situation dans la profession



Source : Ensesi 2016

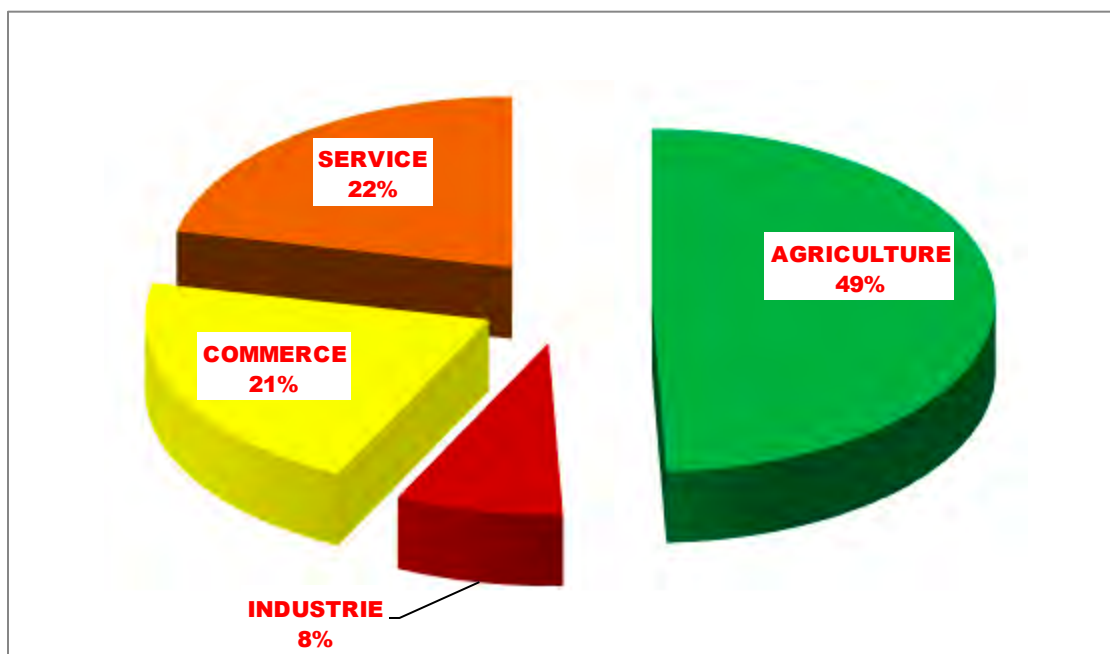
II.1.2. Répartition de l'emploi par branches d'activités²

L'agriculture demeure le secteur d'activité le plus pourvoyeur d'emplois avec 49,3% des emplois et enregistre une hausse de près de 6 points par rapport à 2014 (43,5%).

Elle est suivie par les services (21,6%) et le commerce (21,2%) alors que la part de l'industrie dans l'ensemble des emplois n'est que de 7,9%. Toutefois, en comparaison avec les indicateurs de 2014, les branches des services et de l'industrie enregistrent respectivement une diminution d'environ 4 et 5 points à l'inverse de celle du commerce qui enregistre une augmentation de près de 2 points.

² L'analyse par branche d'activités est faite selon un regroupement en quatre principaux secteurs : Agriculture, Industrie, Commerce et Services à partir de la NOPEMA (Nomenclature des Produits des Etats Membre d'AFRISTAT)

Graphique 2.2 : Répartition (en %) des emplois selon la branche d'activité



Source : Ensesi 2016

L'analyse des caractéristiques par branches d'activités, comme observée en 2014, montre que les hommes (54,9%) exercent plus dans l'agriculture que les femmes (41,0%). En revanche, dans le commerce, les femmes sont plus présentes avec 2 femmes pour un homme. Dans l'industrie par contre, il y a presque 3 fois plus d'hommes (10,7%) que de femmes (3,7%).

Par ailleurs, l'agriculture reste comme en 2014 le plus grand réservoir d'emplois en milieu rural (77,7%) qu'en milieu urbain (29,9% dans les autres villes et 1,2% à Abidjan).

En revanche, l'essentiel des emplois dans les autres branches sont concentrés dans le milieu urbain et particulièrement au niveau des services et du commerce avec respectivement 47,5% et 36,7% pour Abidjan, 30,1% et 29,8% pour les autres villes et seulement 7,5% et 10,7% pour le milieu rural.

L'observation par groupe d'âges connaît quelques changements même s'il est admis à nouveau que le niveau d'emploi est plus élevé à « 60 ans et plus » dans l'agriculture et de manière inverse dans les autres secteurs. Les changements les plus significatifs s'observent quel que soit le groupe d'âges, au niveau des secteurs de l'agriculture et des services qui emploient plus qu'en 2014 (cf. tableau 2.2).

La proportion de l'emploi agricole décroît avec le niveau d'instruction. Elle passe de 59,3% pour « aucun niveau » à 5,8% pour « supérieur ». Ces tendances sont inversées dans les services. En effet, les personnes de niveau supérieur sont surtout dans les services (71,7% des emplois) alors que cette proportion n'est que de 13,3% pour les personnes non instruites, 19,1% pour celles de niveau primaire et 38% pour celles de niveau secondaire. Ceci, dans l'ensemble, diverge peu de l'ENSETE 2013 à l'exception de la part des personnes n'ayant aucun niveau qui s'est accrue de 9 points dans l'emploi agricole.

Tableau 2.2 : Répartition (%) des emplois par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				Total
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	
Milieu de résidence					
Abidjan	1,2	14,6	36,7	47,5	100
Urbain autre	29,9	10,2	29,8	30,1	100
Rural	77,7	4,1	10,7	7,5	100
Sexe					
Homme	54,9	10,7	14,2	20,2	100
Femme	41,0	3,7	31,7	23,7	100
Groupe d'âge					
14-24	51,7	7,8	20,9	19,7	100
25-35	44,1	8,7	23,6	23,6	100
36-59	49,7	7,6	20,2	22,5	100
60+	72,4	5,5	13,9	8,2	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	59,3	5,7	21,8	13,3	100
Primaire	49,4	9,9	21,5	19,1	100
Secondaire	30,3	10,8	20,9	38,0	100
Supérieur	5,8	10,5	12,0	71,7	100
Ensemble	49,3	7,9	21,2	21,6	100

Source : Ensesi 2016

II.1.3. Répartition de l'emploi selon la nature

Selon la Résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel adoptée par la 15ème CIST (janvier 1993) et les Directives concernant une définition statistique de l'emploi informel, approuvées par la dix-septième Conférence internationale des statisticiens du travail (novembre - décembre 2003), le secteur informel peut être décrit, d'une façon générale comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi — lorsqu'elles existent — sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme.

Le concept de secteur informel se réfère aux unités de production comme unités d'observation, tandis que le concept d'emploi informel se réfère aux emplois comme unités d'observation. Dans le cadre de cette enquête, les statistiques produites concernent l'emploi formel ou informel.

A partir du secteur institutionnel, l'emploi est d'abord caractérisé dans un secteur soit formel pour l'ensemble les emplois indépendants (employeurs et travailleurs à compte propre) dans les administrations publiques ou parapubliques et dans les entreprises privées respectant les différents critères de déclaration (comptabilité formel, déclaration à l'impôt) soit informel pour les emplois dans les entreprises privées qui ne remplissent pas les critères

d'enregistrement et les emplois dans les ménages privés. Pour les emplois dans les entreprises privées, la déclaration à la sécurité sociale permet de les classer dans le secteur formel ou non.

Ensuite, à partir de la situation dans l'emploi, tous les emplois du secteur formel sont considérés comme des emplois formels. Par contre, pour les salariés et les travailleurs familiaux, la déclaration à la sécurité sociales, l'existence de bulletin de paie et le droit à des congés payés permet et de les classer en emploi formel. Ceux qui ne remplissent pas à l'ensemble de ces critères sont classés en emploi informel.

L'emploi en Côte d'Ivoire est presque'exclusivement informel (93,6%) quel que soit la caractéristique socio démographique considérée à l'exception des travailleurs de niveau d'étude supérieur (52,8%)

La structure de l'emploi en Côte d'Ivoire montre la quasi prédominance des emplois informels (93,9%). Par rapport à février 2014, la part de l'emploi informel a connu une hausse d'environ 3,5 points.

Cette prédominance de l'emploi informel reste marquée aussi bien chez les hommes que chez les femmes même si, parmi les femmes occupées, très peu ont un emploi formel (3,2%) contre 8,1% pour les hommes.

Suivant l'âge, la part de l'emploi formel reste inférieure à 10%. L'emploi formel est presque'inexistant chez les jeunes de 14-24 ans (0,5%). Cette part est de 4,2% et de 7,2% respectivement pour les jeunes 25-35 ans et pour les adultes de 36-59 ans.

Moins d'un travailleur sur cent (0,8%) sans niveau d'instruction occupe un emploi formel. Cette même tendance est observée chez les personnes de niveau primaire chez qui seulement 2,3% occupent un emploi formel et dans une moindre mesure chez les occupés de niveau secondaire (16,6%). Par contre, plus de la moitié des travailleurs de niveau supérieur (52,8%) occupent des emplois formels.

L'emploi formel reste faible aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. A Abidjan, la part des emplois formels est estimée à 13,1% contre 86,9% pour les emplois informels. Cette part est plus faible dans les autres villes (8,6%). En milieu rural, l'emploi formel est presque'inexistant (2,1%).

Tableau 2.3 : Répartition de l'emploi par nature selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi formel	Emploi informel	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	13,1	86,9	100
Autres villes	8,6	91,4	100
Rural	2,1	97,9	100
Sexe			
Masculin	8,1	91,9	100
Féminin	3,2	96,8	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	0,5	99,5	100
Age 25-35	4,2	95,8	100
Age 36-59	7,2	92,8	100
Age 60+	2,7	97,3	100
Niveau d'instruction			
Sans éducation	0,8	99,2	100
Primaire	2,3	97,7	100
Secondaire	16,6	83,4	100
Supérieur	52,8	47,2	100
Ensemble	6,1	93,9	100

Source : Ensesi 2016

II.2. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION SELON LA SITUATION DANS L'EMPLOI

II.2.1 Emploi salarié

L'emploi salarié représente moins du quart de l'emploi, détenu majoritairement par les hommes d'âge supérieur à 25 ans, de niveau d'étude relativement peu élevé et résidant en milieu urbain.

Dans l'ensemble, l'emploi salarié n'occupe que 2 084 431 travailleurs soit 24,1% de l'emploi total. La proportion de l'emploi salarié n'a pratiquement pas connu d'évolution par rapport à février 2014 où elle était estimée 25,4%.

L'emploi salarié occupe majoritairement les hommes (78,3%) par rapport aux femmes (21,7%). Il est diversement reparti selon le groupe d'âges. Les jeunes de 25-35 ans (42,0%) constituent la frange la plus importante en emploi salarié, suivie des adultes de 36-59 ans (37,7%) puis des jeunes de 14-24 ans (18,6%). Les disparités sont moins fortes selon le milieu de résidence. L'emploi salarié se localise relativement en grande partie en milieu urbain et particulièrement à Abidjan (36,9% dans les autres villes et 39,4% à Abidjan). En revanche, il est peu important en milieu rural (23,7%).

La majorité des emplois salariés est occupée par les travailleurs de niveau d'instruction secondaire (38,2%). A contrario, les personnes de niveau d'instruction supérieur sont les moins nombreuses à occuper un emploi salarié (11,4%). Ces proportions sont respectivement de 29,5% et 20,8% pour les personnes sans niveau d'instruction et de niveau primaire.

Tableau 2.4 : Répartition des emplois salarié selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi salarié
Milieu de résidence	
Abidjan	39,4
Urbain autre	36,9
Rural	23,7
Sexe	
Homme	78,3
Femme	21,7
Groupe d'âge	
14-24	18,6
25-35	42,0
36-59	37,7
60+	1,7
Niveau d'instruction	
Sans instruction	29,5
Primaire	20,8
Secondaire	38,2
Supérieur	11,4
Ensemble	100

Source : Ensesi 2016

II.2.1.1. Emploi salarié selon la nature

En Côte d'Ivoire, l'emploi salarié est fortement dominé par l'informel (76,4%). Cette situation se traduit par une forte présence de femmes (78,6%) que d'hommes (75,7%), ainsi qu'une concentration massive à Abidjan (40,2%), et une prépondérance des jeunes de 14-35 ans (68,6%). Par ailleurs, cette informalité décroît avec le niveau d'instruction (aucun niveau d'instruction (95,8%) ; niveau d'étude supérieur (35,8)).

Quant à l'emploi salarié formel, la proportion des femmes (21,4%) est plus faible que celle des hommes (24,3%). Cependant, parmi les jeunes (25-35 ans), moins d'un sur cinq (17,5%) ont des emplois formels ; et cela traduirait une très lente transition avant l'obtention d'un premier emploi formel.

Tableau 2.5 : Répartition (en %) des emplois salariés par nature selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi formel	Emploi informel	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	24,3	75,7	100
Autres villes	27,2	72,8	100
Rural	17,1	82,9	100
Sexe			
Masculin	24,3	75,7	100
Féminin	21,4	78,6	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	4,4	95,6	100
Age 25-35	17,5	82,5	100
Age 36-59	39,2	60,8	100
Age 60+	39,5	60,5	100
Niveau d'instruction			
Sans éducation	4,2	95,8	100
Primaire	9,6	90,4	100
Secondaire	34,1	65,9	100
Supérieur	64,6	35,4	100
Ensemble	23,6	76,4	100

Source : Ensesi 2016

II.2.1.2. Caractéristiques de l'emploi salarié selon la branche d'activité

Le secteur des services occupe la majorité des travailleurs salariés (54,3%). Dans ce secteur, les travailleurs salariés sont plus concentrés en milieu urbain (63,2%), avec une forte proportion de femmes et ceux qui y exercent sont en majorité de niveau d'étude supérieur.

La comparaison avec l'ENSETE 2013 indique que l'emploi salarié non agricole a seulement baissé de 1,4 point au profit de l'emploi salarié agricole.

Aussi, selon l'ENSETE 2013, il y avait autant d'emplois salariés dans les services (40,7%) que dans l'agriculture (42,8%), alors que les emplois salariés sont en recul dans les services de 15 points au profit de l'agriculture (54,5%) dans l'ENSESI 2016.

La déclinaison par groupe d'âge révèle que les personnes âgées de 60 ans et plus sont pratiquement aussi nombreuses à exercer dans les emplois salariés que les plus jeunes.

Par ailleurs, l'emploi salarié agricole décroît avec le niveau d'instruction. Sa proportion passe de 27,7% chez les personnes non instruites à 0,8% chez les personnes ayant un niveau supérieur. En revanche, une situation contraire s'observe dans les services. Au niveau des deux autres branches, le niveau d'instruction n'a pas d'impact significatif sur la structure des emplois salariés.

Tableau 2.6: Répartition (%) des emplois salariés par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				Total
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	
Milieu de résidence					
Abidjan	0,8	16,4	18,4	64,3	100
Urbain autre	9,3	13,8	14,9	62,0	100
Rural	54,5	13,8	5,9	25,8	100
Sexe					
Homme	19,5	17,1	14,7	48,7	100
Femme	6,7	6,5	12,4	74,5	100
Groupe d'âge					
14-24	21,3	17,6	17,5	43,5	100
25-35	18,8	14,9	15,4	50,9	100
36-59	12,0	13,1	11,5	63,4	100
60+	16,3	20,5	8,3	54,9	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	27,7	13,0	15,4	43,9	100
Primaire	20,3	19,9	15,7	44,2	100
Secondaire	11,0	14,6	14,0	60,4	100
Supérieur	0,8	11,0	9,0	79,3	100
Ensemble	16,7	14,8	14,2	54,3	100

Source : Ensesi 2016

II.2.1.3. Emploi salarié agricole et emploi salarié non agricole

L'emploi salarié dans l'agriculture est faible (16,7%) et se concentre en milieu rural (54,5%). Les hommes l'occupent majoritairement (19,5%) contre 6,7% pour les femmes.

Bien que l'agriculture représente la moitié des emplois, la part des emplois salariés y est faible (16,7%) par rapport aux emplois salariés non agricoles (83,3%). Cependant, la part des

emplois salariés agricoles connaît une légère hausse d'environ un point par rapport à l'ENSETE 2013 où elle était de 15,3%.

On observe des disparités dans la répartition des emplois salariés agricole et non agricole selon le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'instruction.

Alors que la quasi-totalité des emplois salariés sont non agricoles à Abidjan (99,2%) et dans les autres villes (90,7%), en milieu rural par contre, près de 54,5% des emplois salariés sont agricoles. Plus de 9 emplois salariés sur 10 occupés par les femmes sont non agricoles contre environ 8 emplois salariés sur 10 pour les hommes.

Plus de 21% des emplois salariés des jeunes de 14-24 ans sont agricoles contre 12% pour les adultes de 36-59 ans. Cette proportion est de 18,8% chez les jeunes de 25-35 ans et de 16,3% pour les personnes âgées de plus de 60 ans.

Par ailleurs, l'emploi salarié agricole décroît avec le niveau d'instruction. Sa proportion passe de 27,7% chez les personnes non instruites à 0,8% chez les jeunes de niveau d'instruction supérieur. Elle est respectivement de 20,3% et 11,0% chez les personnes de niveau primaire et secondaire.

Tableau 2.7 : Répartition des emplois salariés selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi salarié agricole	Emploi salarié non agricole	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	0,8	99,2	100
Urbain autre	9,3	90,7	100
Rural	54,5	45,5	100
Sexe			
Homme	19,5	80,5	100
Femme	6,7	93,3	100
Groupe d'âge			
14-24	21,3	78,7	100
25-35	18,8	81,2	100
36-59	12,0	88,0	100
60+	16,3	83,7	100
Niveau d'instruction			
Sans instruction	27,7	72,3	100
Primaire	20,3	79,7	100
Secondaire	11,0	89,0	100
Supérieur	0,8	99,2	100
Ensemble	16,7	83,3	100

Source : Ensesi 2016

II.2.2. Emploi indépendant

L'emploi indépendant occupe relativement plus les hommes, d'âge adulte (36-59 ans), sans niveau d'instruction et résidant en milieu rural.

Les travailleurs détenant un emploi indépendant sont majoritaires avec un effectif 5 125 287 soit 60,9% de l'ensemble de l'emploi. Cette proportion est en baisse de près de 7 points par rapport à l'ENSETE 2013.

L'emploi indépendant se concentre de façon importante dans les zones rurales (58,8%) par rapport aux autres villes (27,8%) et à Abidjan (13,4%). Il occupe majoritairement les hommes (57,6%) par rapport aux femmes (42,4%) et est le plus pratiqué par les adultes de 36-59 ans (46%) et les jeunes de 25-35 ans (35,2%).

Les catégories de travailleurs les moins instruites sont majoritaires à s'engager dans l'emploi indépendant. Les proportions observées de travailleurs dans l'emploi indépendant par niveau d'instruction sont les suivantes : sans niveau d'instruction (59,9%), niveau primaire (25%), niveau secondaire (14,1%) et niveau supérieur 0,9%.

Tableau 2.8 : Répartition des emplois indépendants selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi indépendant
Milieu de résidence	
Abidjan	13,4
Urbain autre	27,8
Rural	58,8
Sexe	
Homme	57,6
Femme	42,4
Groupe d'âge	
14-24	10,3
25-35	35,2
36-59	46,0
60+	8,5
Niveau d'instruction	
Sans instruction	59,9
Primaire	25,0
Secondaire	14,1
Supérieur	0,9
Ensemble	100

Source : Ensesi 2016

II.2.2.1. Emploi indépendant agricole versus emploi indépendant non agricole

L'emploi indépendant agricole occupe majoritairement les hommes d'âge adulte, de faible niveau d'instruction et vivant en milieu rural. En revanche, l'emploi indépendant non agricole occupe plus les femmes, les jeunes, les personnes de niveau d'étude élevé et résidant en milieu urbain principalement à Abidjan.

L'emploi indépendant comprend les travailleurs pour compte propre, les employeurs (hors agricole), les employeurs agricoles et les agriculteurs indépendants. L'emploi indépendant agricole (55,5%) est plus important que l'emploi indépendant non agricole (44,5%). Cette répartition d'ensemble cache plus de disparités lorsque ces composantes sont analysées selon les variables sociodémographiques.

Alors qu'en milieu rural l'emploi indépendant est globalement agricole (77,8%), à Abidjan en revanche, l'emploi indépendant est presque exclusivement non agricole (98,3%) et dans une moindre mesure dans les autres villes (65,6%).

Sur 10 travailleurs indépendants de sexe masculin, 7 sont dans l'agriculture. En revanche, deux tiers des travailleurs indépendants de sexe féminin sont dans des branches autres que l'agriculture.

On observe de faibles différences dans la répartition des travailleurs indépendants dans les groupes d'âge les plus jeunes. A contrario, les travailleurs indépendants d'âge adultes de 36-59 ans et 60 ans et plus sont en majorité dans l'agriculture, respectivement (58,7%) contre 41,3% et 76,4% contre 23,6%.

La proportion de travailleurs indépendants de niveau d'instruction maximum primaire exerçant dans l'agriculture est plus élevée que celle de ceux travaillant dans les autres branches d'activités (59,1% pour ceux n'ayant aucune instruction et 53% pour le niveau primaire). Au contraire, la majorité des travailleurs indépendants de niveau secondaire (53,4%) et supérieur (70,9%) exercent des activités non agricoles.

Tableau 2.9 : Répartition des emplois indépendants selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi indépendant agricole	Emploi indépendant non agricole	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	1,7	98,3	100
Urbain autre	34,4	65,6	100
Rural	77,8	22,2	100
Sexe			
Homme	70,5	29,5	100
Femme	35,1	64,9	100
Groupe d'âge			
14-24	50,2	49,8	100
25-35	47,8	52,2	100
36-59	58,7	41,3	100
60+	76,4	23,6	100
Niveau d'instruction			
Sans instruction	59,1	40,9	100
Primaire	53,0	47,0	100
Secondaire	46,6	53,4	100
Supérieur	29,1	70,9	100
Ensemble	55,5	44,5	100

Source : Ensesi 2016

II.2.2.2. Caractéristiques de l'emploi indépendant agricole

L'emploi indépendant agricole se concentre essentiellement en milieu rural, occupe plus les hommes, se caractérise par un faible niveau d'instruction et se retrouve principalement dans le groupe d'âge « 25 -59 ans ».

L'emploi indépendant agricole est obtenu à partir du regroupement des « agriculteurs à compte propre » et des « employeurs agricoles ». Le terme agriculteur indépendant sera souvent utilisé dans les commentaires pour désigner l'emploi indépendant agricole.

Selon les résultats de l'ENSESI 2016, on estime à 2 280 860 le nombre d'agriculteurs indépendants soit 33,8% de l'ensemble des emplois. Cette proportion connaît une légère hausse de 3 points par rapport à l'ENSETE 2013.

Plus de 8 agriculteurs indépendants sur 10 résident en milieu rural. Il n'en existe presque pas à Abidjan (0,4%). L'emploi indépendant agricole est majoritairement occupé par les hommes (73,2%). L'essentiel des agriculteurs indépendants appartient aux groupes d'âge 25-35 ans (30,3%) et 36-59 ans (48,7%). Ils sont le plus souvent sans niveau d'instruction (63,8%) ou de niveau primaire (23,9%).

Tableau 2.10 : Répartition de l'emploi indépendant agricole selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Part (%)
Milieu de résidence	
Abidjan	0,4
Autres villes	17,2
Rural	82,4
Sexe	
Masculin	73,2
Féminin	26,8
Groupe d'âge	
Age 14-24	9,3
Age 25-35	30,3
Age 36-59	48,7
Age 60+	11,7
Niveau d'instruction	
Sans instruction	63,8
Primaire	23,9
Secondaire	11,8
Supérieur	0,5
Ensemble	100

Source : Ensesi 2016

II.2.2.3. Temps de travail hebdomadaire des agriculteurs indépendants

Plus du tiers des agriculteurs indépendants (37,9%) travaillent moins de 40 heures durant la semaine de référence alors que 24,9% travaillent plus de 48 heures. Cependant, on note que pour certaines caractéristiques individuelles d'agriculteurs indépendants, plus de la moitié travaillent moins de 40 heures par semaines. Il s'agit des agriculteurs indépendants femmes (51,5%), des agriculteurs indépendants âgés de plus de 60 ans (51,5%), et de ceux qui résident à Abidjan (57,1%).

Tableau 2.11: Répartition (en %) des agriculteurs indépendants par temps de travail hebdomadaire

Caractéristiques sociodémographiques	% d'agriculteurs indépendants travaillant par semaine			
	Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	Total
Milieu de résidence				
Abidjan	57,1	28,0	14,9	100
Urbain autre	41,2	32,7	26,0	100
Rural	37,1	38,2	24,8	100
Sexe				
Masculin	32,9	37,7	29,4	100
Féminin	51,5	35,7	12,7	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	38,7	40,2	21,1	100
Age 25-35	37,4	37,6	25,0	100
Age 36-59	34,7	38,3	27,0	100
Age 60+	51,5	29,1	19,4	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	36,5	37,9	25,6	100
Primaire	38,3	36,6	25,1	100
Secondaire	43,9	34,7	21,5	100
Supérieur	48,5	35,5	16,1	100
Ensemble	37,9	37,2	24,9	100

Source : Ensesi 2016

• **L'emploi indépendant non agricole selon la branche d'activité**

L'emploi indépendant non agricole comprend tous les travailleurs à compte propre dont l'activité n'est pas agricole et /ou qui exercent une Activité Génératrice de Revenus (AGR) ou du secteur industriel.

L'analyse de l'emploi indépendant non agricole par branche d'activités est faite selon un regroupement en trois principales branches : Industrie, Commerce et Services à partir des branches d'activités de la NAEMA.

La branche des services, exceptée celle de l'agriculture, comme il a été vu précédemment (cf. tableau 2.6), offre autant d'emplois que le commerce. Seulement, la caractéristique des emplois indépendants non agricoles, est que ceux-ci se retrouvent principalement dans le commerce avec 58,9% contre 14 et 27,1% respectivement dans les services et l'industrie, et ceci, quel que soit le milieu de résidence et l'âge.

Le commerce et les services occupent un peu plus les femmes (64,5% pour le commerce et 29,4% pour les services) que les hommes (49,7% pour le commerce et 23,2% pour les services). Par contre, au niveau de l'industrie, il est observé la tendance inverse avec 27% pour les hommes contre 6% pour les femmes.

Par ailleurs, l'analyse selon le niveau d'éducation révèle que les personnes de niveau supérieur se retrouvent plus dans les services (52,9%) tandis que celles qui sont sans instruction (63,9%) ou de niveau d'instruction relativement faible (54,4% pour le primaire et 52,3% pour le secondaire) exercent leur emploi indépendant de manières plus présentes dans le commerce.

Tableau 2.12: Répartition (%) des emplois indépendants non agricole par branche d'activité selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités			Total
	Industrie	Commerce	Services	
Milieu de résidence				
Abidjan	12,9	57,5	29,5	100
Urbain autre	14,2	60,1	25,8	100
Rural	14,9	58,6	26,4	100
Sexe				
Homme	27,0	49,7	23,2	100
Femme	6,0	64,5	29,4	100
Groupe d'âge				
14-24	11,5	58,5	30,0	100
25-35	13,5	58,7	27,8	100
36-59	15,2	58,9	25,9	100
60+	18,4	62,1	19,5	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	12,6	63,9	23,4	100
Primaire	16,8	54,4	28,7	100
Secondaire	14,2	52,3	33,5	100
Supérieur	12,0	35,1	52,9	100
Ensemble	14,0	58,9	27,1	100

Source : Ensesi 2016

- **Caractéristiques de l'emploi indépendant non agricole selon le type d'emploi**

La quasi-totalité des emplois indépendants non agricoles est informelle (99,0%)

Les emplois indépendants non agricoles sont, dans leur quasi-totalité des emplois informels (99,0%). Par rapport à l'ENSETE 2013, cette tendance n'a pas évolué puisque cette proportion était de 99,5%.

A l'exception des travailleurs de niveau d'étude supérieur dans l'emploi indépendant non agricole chez qui la proportion dans le formel est de 11,6%, quel que soit la caractéristique sociodémographique considérée, la part de l'emploi formel chez les travailleurs indépendants non agricoles reste inférieure à 2%.

Tableau 2.13 : Répartition (%) des emplois indépendants non agricoles par type selon les caractéristiques des individus (formel, informel)

Caractéristiques sociodémographiques	Type		
	Emploi indépendant non agricole formel	Emploi indépendant non agricole informel	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	1,5	98,5	100
Autres villes	0,8	99,2	100
Rural	0,7	99,3	100
Sexe			
Masculin	1,4	98,6	100
Féminin	0,7	99,3	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	0,3	99,7	100
Age 25-35	0,7	99,3	100
Age 36-59	1,3	98,7	100
Age 60+	1,9	98,1	100
Niveau d'instruction			
Sans instruction	0,3	99,7	100
Primaire	1,0	99,0	100
Secondaire	2,1	97,9	100
Supérieur	11,6	88,4	100
Ensemble	1,0	99,0	100

Source : Ensesi 2016

II.2.3. Aides familiaux

Les aides familiaux sont en majorité de sexe féminin, très jeunes, de faible niveau d'instruction et résident pour la plupart en milieu rural

Il est toujours important d'analyser la composante des aides familiaux pour le rôle qu'ils jouent dans la production au sein de la famille ou du ménage. Les aides familiaux font partie de la main d'œuvre en ce sens que ceux-ci travaillent soit dans les micros entreprises ou les exploitations agricoles appartenant au ménage ou à la famille dont la production est destinée à la vente, soit contribuent au travail salarié dans un poste de travail en remplacement d'un membre du ménage ou de la famille titulaire du poste et absent temporairement. La collecte de cette modalité peut présenter quelques limites car d'une part, les aides familiaux sont le plus souvent confondus au personnel de ménage qui eux sont salariés et d'autre part, ce sont les enquêtés qui choisissent eux-mêmes les différentes modalités de réponse de la question sur la situation dans la profession. Il est donc important d'accorder plus d'attention à l'administration de cette question.

Estimés à 1 208 336, les aides familiaux représentent 14,4% de la population en emploi. En comparaison avec l'ENSETE 2013, la part des aides familiaux s'est accrue de 6 points.

Plus des deux tiers des aides familiaux se retrouvent en milieu rural (71,4%) à contrario d'Abidjan (5,0%) et dans une moindre mesure dans les autres villes (23,6%). Par ailleurs, la majorité des aides familiaux sont des femmes (61,6%). Plus de 8 aides familiaux sur 10 ont un âge compris entre 14 et 35 ans. De même, les aides familiaux sont essentiellement des personnes de faible niveau d'instruction (87,4% ont un niveau d'étude inférieur au secondaire).

Tableau 2.14 : Répartition (%) des travailleurs familiaux selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Travailleurs familiaux
Milieu de résidence	
Abidjan	5,0
Urbain autre	23,6
Rural	71,4
Sexe	
Homme	38,4
Femme	61,6
Groupe d'âge	
14-24	47,9
25-35	33,2
36-59	17,4
60+	1,5
Niveau d'instruction	
Sans instruction	63,2
Primaire	24,2
Secondaire	12,2
Supérieur	0,4
Ensemble	100

Source : Ensesi 2016

II.2.3.1. Caractéristiques des aides familiaux selon la branche d'activité

Les aides familiaux se retrouvent essentiellement dans l'agriculture (79,5%). Ils sont en général des membres de ménage en milieu rural dans un environnement marqué par un système de vie en communauté.

Si à Abidjan, les aides familiaux travaillent majoritairement dans le commerce (51,1%), les services (38,5%) et dans une moindre mesure dans l'industrie (10,5%), dans les autres villes, ils sont majoritairement présents dans l'agriculture (62,8%).

L'agriculture occupe autant les hommes (80,1%) que les femmes (79,1%). Par ailleurs, si les aides familiaux non instruits (85,6%) et de niveau primaire (77,2%) sont dans l'agriculture, ceux par contre qui ont le niveau supérieur sont plus dans l'industrie (27,8%), les services (27,6%) et le commerce (27,2%).

Tableau 2.15 : Répartition (%) des aides familiaux par branche d'activités selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Branches d'activités				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Services	Total
Milieu de résidence					
Abidjan	0,0	10,5	51,1	38,5	100
Urbain autre	62,8	7,6	19,4	10,2	100
Rural	90,6	1,0	6,3	2,1	100
Sexe					
Masculin	80,1	4,2	9,8	5,9	100
Féminin	79,1	2,3	12,7	5,9	100
Groupe d'âge					
Age 14-24	73,3	4,3	15,9	6,5	100
Age 25-35	82,7	2,3	10,2	4,8	100
Age 36-59	89,6	1,1	2,8	6,4	100
Age 60+	89,1	0,0	8,6	2,3	100
Niveau d'instruction					
Sans instruction	85,6	2,3	9,0	3,2	100
Primaire	77,2	3,4	12,8	6,6	100
Secondaire	54,6	5,3	22,4	17,7	100
Supérieur	17,4	27,8	27,2	27,6	100
Ensemble	79,5	3,0	11,6	5,9	100

Source : Ensesi 2016

II.2.3.2. Temps de travail des aides familiaux

Dans l'ensemble, 42,7% d'aides familiaux travaillent moins de 40 heures par semaine. Cependant, on observe qu'une proportion de 32,0% d'aides familiaux travaillent entre 40 et 48 heures par semaine pendant qu'un quart (25,2%) y passe plus de 48 heures. Alors qu'à Abidjan près de la moitié (48,9%) des aides familiaux travaillent plus de 48 heures par semaine, 43,8% d'aides familiaux en milieu rural travaillent moins de 40 heures. Une part relativement importante d'aides familiaux de sexe masculin (36,6%) travaille plus de 48 heures. A contrario, 51,9% des femmes aides familiaux travaillent moins de 40 heures.

Tableau 2.16 : Répartition (%) des aides familiaux selon le temps de travail hebdomadaire

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'heures de travail par semaine			Total
	Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	
Milieu de résidence				
Abidjan	35,8	15,3	48,9	100
Urbain autre	41,1	29,6	29,4	100
Rural	43,8	34,1	22,2	100
Sexe				
Masculin	28,0	35,5	36,6	100
Féminin	51,9	29,9	18,1	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	38,5	32,7	28,8	100
Age 25-35	43,8	31,7	24,5	100
Age 36-59	50,5	31,7	17,8	100
Age 60+	61,6	23,2	15,1	100
Niveau d'instruction				
Sans instruction	42,6	33,1	24,4	100
Primaire	43,1	30,5	26,4	100
Secondaire	43,2	29,3	27,5	100
Supérieur	33,5	49,7	16,9	100
Ensemble	42,7	32,0	25,2	100

Source : Ensesi 2016

II.3 CONDITIONS DE TRAVAIL DES SALARIES

II.3.1 Revenu dans l'emploi salarié

Le salaire mensuel moyen tiré de l'emploi salarié est estimé à 88 403 FCFA. Il est plus faible chez les femmes salariées, chez les salariés en milieu rural, chez les personnes les moins instruites et chez les plus jeunes.

Selon les résultats de l'ENSESI 2016, le salaire mensuel moyen des salariés est estimé à 88 403 FCFA. Il est en recul par rapport à l'ENSETE 2013 où il était estimé à 105 731 FCFA. Par ailleurs, plus de 4 salariés sur 10 perçoivent un salaire inférieur au SMIG fixé à 60 000 FCFA.

Ce salaire n'est cependant pas homogène quel que soit la caractéristique sociodémographique (milieu de résidence, sexe, groupe d'âge et niveau d'instruction).

En effet, le salaire mensuel moyen des salariés est plus élevé à Abidjan (99 171 FCFA) que dans les autres villes (88 855 FCFA) et en milieu rural où il est estimé à 69 274 FCFA soit un écart d'environ 30 000 FCFA.

Les hommes ont un salaire moyen mensuel (93 829 FCFA) relativement plus intéressant que les femmes (68 801 FCFA) soit un écart d'environ 25 000 FCFA.

. Le salaire mensuel moyen est de 51 192 FCFA pour les 14-24 ans et de 113 752 FCFA pour les 25-35 ans alors qu'il est de 158 691 FCFA pour les personnes de 36-59 ans et de 143 104 FCFA pour les personnes de 60 ans et plus.

Suivant le niveau d'instruction, le salaire moyen mensuel est plus faible pour les salariés sans niveau d'instruction et plus élevé pour ceux de niveau supérieur. Les salariés sans niveau d'instruction perçoivent 59 425 FCFA par mois contre 69 811 FCFA pour ceux de niveau primaire. Les personnes de niveau secondaire ont quant à eux 101 199 FCFA et les salariés de niveau supérieur perçoivent 157 028 FCFA.

S'agissant de la part des salariés dont le revenu est inférieur au SMIG, il ressort qu'elle s'établit à 43,8%. Selon le sexe, 59,8% de femmes ont un salaire mensuel moyen en dessous du SMIG contre 39,4% des hommes. Cette situation concerne par ailleurs plus les jeunes de 14-24 ans (73,9%) et les salariés de faible niveau d'instruction (62,4%).

Tableau 2.17 : Salaire mensuel moyen des emplois salariés (en FCFA) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Salaire mensuel moyen	% salariés dont le salaire est inférieur au SMIG
Milieu de résidence		
Abidjan	99 171	32,4
Autres villes	88 855	46,1
Rural	69 274	60,0
Sexe		
Masculin	93 829	39,4
Féminin	68 801	59,8
Groupe d'âge		
Age 14-24	51 192	73,9
Age 25-35	79 826	46,0
Age 36-59	113 752	27,1
Age 60+	143 104	32,9
Niveau d'instruction		
Sans instruction	59 425	62,4
Primaire	69 811	55,7
Secondaire	101 199	31,8
Supérieur	154 028	14,6
Ensemble	88 403	43,8

Source : Ensesi 2016

II.3.2. Type de contrat de travail

Le contrat écrit n'est pas encore systématique dans l'environnement de l'emploi salarié dans son ensemble. Toutefois, les personnes d'un niveau d'instruction plus élevé ont relativement plus recours à un contrat écrit.

Un peu plus du tiers des salariés (34,2%) ont un contrat écrit. Et cette proportion est influencée par les personnes instruites (46,1% niveau secondaire et 74,3% niveau supérieur).

La proportion du contrat écrit est en hausse d'environ 3 points par rapport à l'ENSETE 2013.

La déclinaison par sexe montre qu'elle est relativement plus importante chez les hommes que chez les femmes (34,8% contre 32,1%).

En considérant le milieu de résidence, Abidjan enregistre la proportion la plus élevée (39,5%) suivi des autres villes (34,8%) et du milieu rural (24,7%).

Par ailleurs, les salariés adultes (36 ans et plus) ont plus tendance à formaliser leur contrat que les jeunes comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 2.18 : Répartition (en %) des emplois salariés par type de contrat selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Contrat écrit	Contrat verbal	Sans contrat	Total
Milieu de résidence				
Abidjan	39,5	43,5	17,0	100
Autres villes	34,8	49,6	15,6	100
Rural	24,7	59,0	16,3	100
Sexe				
Masculin	34,8	49,4	15,8	100
Féminin	32,1	49,5	18,1	100
Groupe d'âge				
Age 14-24	7,0	72,3	20,7	100
Age 25-35	30,5	54,9	14,6	100
Age 36-59	49,7	34,2	16,1	100
Age 60+	45,4	40,8	13,9	100
Niveau d'instruction				
Sans éducation	9,9	71,9	18,1	100
Primaire	22,6	59,1	18,3	100
Secondaire	46,1	38,4	15,5	100
Supérieur	74,3	12,4	13,3	100
Ensemble	34,2	49,5	16,3	100

Source : Ensesi 2016

II.3.3. Stabilité dans l'emploi salarié

En Côte d'Ivoire, l'une des caractéristiques de l'emploi salarié réside principalement dans sa permanence (86,8%). Cette stabilité de l'emploi salarié s'observe davantage chez les femmes (91,3%) que chez les hommes (85,6%), et elle croît avec l'âge. Ce caractère permanent dans l'emploi salarié est également observé quel que soit le milieu de résidence et le niveau d'instruction (Tableau 2.19).

Tableau 2.19 : Stabilité dans l'emploi salarié selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Emploi permanent	Emploi occasionnel	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	85,8	14,2	100
Autres villes	88,6	11,4	100
Rural	85,5	14,5	100
Sexe			
Masculin	85,5	14,5	100
Féminin	91,3	8,7	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	83,6	16,4	100
Age 25-35	85,7	14,3	100
Age 36-59	89,3	10,7	100
Age 60+	91,4	8,6	100
Niveau d'instruction			
Sans éducation	87,9	12,1	100
Primaire	86,4	13,6	100
Secondaire	85,4	14,6	100
Supérieur	89,1	10,9	100
Ensemble	86,8	13,2	100

Source : Ensesi 201

II.3.4. Temps de travail des salariés

Les salariés passent en moyenne un peu plus de 10 mois en activité dans l'année, travaillent plus de 5 jours dans la semaine se traduisant par plus de 40 heures par semaine.

Quant aux tranches horaires de travail, plus de 45% des salariés travaillent plus de 48 heures par semaine ; bien au-delà de la norme admise de 40 heures. Ces heures supplémentaires de plus de 48 heures sont observées davantage parmi les salariés en activité à Abidjan (46,7%), dans les autres villes (50,5%) ainsi que parmi les jeunes de 14-24 ans (58,9%), et les moins instruits. Cependant, parmi les salariés de niveau d'étude supérieur, 21,5% travaillent plus de 48 heures par semaine, et cette proportion est bien inférieure à la moyenne nationale. Par ailleurs, parmi les femmes et les hommes salariés, il n'existe vraiment pas de différence observée en termes d'heures supplémentaires (Tableau 2.20).

Tableau 2.20 : Temps de travail des salariés selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre moyen de mois travaillés dans l'année	Nombre moyen de jours travaillés dans la semaine	Nombre d'heures de travail par semaine			Total
			Moins de 40 heures	[40 - 48] heures	Plus de 48 heures	
Milieu de résidence						
Abidjan	10,0	5,6	22,9	30,4	46,7	100
Autres villes	10,0	5,5	21,5	28,0	50,5	100
Rural	10,3	5,3	31,6	33,8	34,6	100
Sexe						
Masculin	10,4	5,5	23,7	31,0	45,2	100
Féminin	9,8	5,3	27,2	27,8	45,0	100
Groupe d'âge						
Age 14-24	9,1	5,5	20,0	21,0	58,9	100
Age 25-35	10,2	5,4	25,2	30,0	44,8	100
Age 36-59	10,6	5,4	26,2	34,9	38,9	100
Age 60+	10,6	5,2	16,9	38,2	44,9	100
Niveau d'instruction						
Sans éducation	10,4	5,5	22,0	24,8	53,2	100
Primaire	10,1	5,4	19,2	26,2	54,6	100
Secondaire	9,5	5,2	26,2	32,7	41,1	100
Supérieur	9,9	5,1	34,4	44,1	21,5	100
Ensemble	10,1	5,4	24,5	30,3	45,2	100

Source : Ensesi 2016

CHAPITRE III : LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

III.1 ANALYSE DU SOUS-EMPLOI LIÉ À LA DURÉE DU TRAVAIL

En référence aux résolutions de la 19^{ème} CIST, les personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail sont des personnes en emploi :

1. qui souhaitent travailler davantage d'heures
 - Dans le même poste de travail, dans un (des) poste(s) de travail supplémentaire(s) ou dans un (des) poste(s) de substitution
2. dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil
 - d'heures réellement ou habituellement travaillées, selon l'objectif de la mesure
 - Seuil : décision nationale, peut se fonder sur la distinction entre emploi à plein temps / temps partiel ou sur les valeurs médianes ou modales des heures habituellement effectuées par toutes les personnes en emploi ou de la législation en matière de travail
3. qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures ultérieurement
 - Qui reflète la durée habituelle nécessaire pour quitter un poste de travail afin d'en commencer un autre
 - De courte période fixée dans le contexte national

Globalement, la proportion des personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail est estimée à 14,2% de la population en emploi en 2016 (contre 18,9% en février 2014).

Cette situation de sous-emploi touche majoritairement les ruraux (15,9%), les femmes (19,3%), les jeunes de 14-24 ans (17,0%) et les personnes de niveau d'instruction supérieur (15,1%).

Tableau 3.1: Répartition (en %) de la population en emploi en situation de sous-emploi lié au temps de travail

Caractéristiques sociodémographiques	Indicateurs (en %)
	Population en emploi en situation de sous-emploi lié au temps de travail
Milieu de résidence	
Abidjan	11,3
Autres villes	13,0
Rural	15,9
Sexe	
Masculin	10,8
Féminin	19,3
Groupe d'âge 2	
14-24	17,0
25-35	16,4
36-59	12,2
60+	5,5
Niveau d'instruction	
Sans instruction	13,9
Primaire	14,7
Secondaire	14,1
Supérieur	15,1
Ensemble	14,2

Source : Ensesi 2016

III.2 ANALYSE DU CHOMAGE

III.2.1 Caractéristiques des chômeurs

Un chômage urbain, juvénile touchant beaucoup plus les personnes instruites

En juillet-août 2016, les personnes au chômage représentent 2,8% (contre 5,3% selon l'ENSETE 2013) de la main d'œuvre, inégalement réparties (proportionnellement) entre les différents sous-groupes.

En effet, comme le montre le tableau 3.2 ci-dessous, les chômeurs sont plus présents en milieu urbain (84,1%), avec une forte concentration à Abidjan (49,6%), chez les jeunes de 14-35 ans (70,3%) et parmi les personnes ayant un niveau d'instruction « secondaire » ou « supérieur » (54,2%). Toutefois, on observe une répartition presque égale des chômeurs entre hommes et femmes (49,5% chez les premiers contre 50,5% chez les secondes).

Tableau 3.1 : Répartition (en %) de la population au chômage par caractéristiques socio-démographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Indicateurs (en %)
	Population au chômage
Milieu de résidence	
Abidjan	49,6
Autres villes	34,5
Rural	15,9
Total	100
Sexe	
Masculin	49,5
Féminin	50,5
Total	100
Groupe d'âge 2	
14-24	25,4
25-35	44,9
36-59	27,8
60+	2,0
Total	100
Niveau d'instruction	
Sans instruction	27,3
Primaire	18,6
Secondaire	37,7
Supérieur	16,5
Total	100

Source : Ensesi 2016

III.2.2 Aspirations des chômeurs

Une préférence pour les emplois salariés, permanents à plein temps, correspondant ou non à leur métier et quel que soit le type d'organisation (privé, public, exploitation agricole, etc.)

Ainsi, la majorité des chômeurs aspirent à un emploi salarié (37,9%), permanent à plein temps (67,9%), peu importe le fait que celui-ci corresponde ou non au métier qu'ils ont appris (71,3%) et ils sont indifférents quant au type d'organisation où ils pourraient exercer cet emploi (44,0%).

[a]. La situation dans l'emploi désirée (salarié ou indépendant)

Dans l'ensemble, les chômeurs désirant un emploi salarié (37,9%) sont légèrement plus nombreux que les chômeurs désirant un emploi indépendant (24,4%). Cependant, ces résultats d'ensemble voilent quelques différences selon les caractéristiques sociodémographiques.

En effet, tout comme les hommes, les femmes sont plus attirées par l'emploi salarié que l'emploi indépendant, même si la part de celles-ci désirant un emploi salarié (33,1%) est plus faible que celle des hommes (42,9%). L'analyse selon le milieu de résidence révèle que près de la moitié des chômeurs à Abidjan (47,5%) ont une préférence pour l'emploi salarié contrairement à ceux vivant dans les autres milieux urbains où on enregistre une légère prédominance de ceux désirant un emploi indépendant (33,8% contre 29,6%). En milieu rural, il est noté une part presque égale des chômeurs aspirant à un emploi salarié et ceux désirant un emploi indépendant.

Pour ce qui est du niveau d'instruction, alors que les chômeurs sans instruction ou de niveau primaire aimeraient occuper des emplois indépendants (29,2% et 31,5% respectivement), ceux de niveau secondaire ou supérieur préfèrent des emplois salariés (41,0% et 71,6% respectivement).

En considérant l'âge, on note une préférence pour l'emploi salarié, quel que soit le groupe d'âge, bien que la proportion des aspirants à ce type d'emploi soit plus élevée chez les 25-35 ans (45,6%).

[b]. Emploi désiré

Quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge, et le niveau d'instruction, les chômeurs désirent un emploi permanent à plein temps ; au moins plus de la moitié de ceux-ci dans les sous-groupes aimeraient exercer ce type d'emploi.

Tableau 3.3 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Situation dans l'emploi désirée		Type de permanence dans l'emploi désiré		
	Salarié	Indépendant	Permanent à plein temps	Permanent à temps partiel	Temporaire
Milieu de résidence					
Abidjan	47,5	16,0	70,4	7,3	4,4
Urbain autre	29,6	33,8	67,7	3,4	0,4
Rural	27,7	27,9	60,7	4,5	6,8
Sexe					
Masculin	42,9	26,1	69,8	7,1	1,2
Féminin	33,1	22,7	66,2	3,9	5,3
Groupe d'âge					
Age 14-24	33,3	23,7	70,7	3,0	6,0
Age 25-35	45,6	21,9	71,1	5,9	2,8
Age 36-59	31,7	30,0	63,7	7,1	2,0
Age 60+	17,6	0,0	21,8	0,0	0,0
Niveau d'instruction					
Sans instruction	24,6	29,2	55,3	6,1	1,3
Primaire	23,5	31,5	72,7	3,2	2,6
Secondaire	41,0	21,6	68,7	3,5	6,2
Supérieur	71,6	14,1	82,2	12,3	0,0
Ensemble	37,9	24,4	67,9	5,5	3,3

Source : Ensesi 2016

[c]. *Type de métier désiré (emploi correspondant au métier ou pas)*

Quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge, et le niveau d'instruction, les chômeurs sont indifférents quant au choix entre un emploi correspondant ou non au métier qu'ils ont appris.

De même, ils sont disposés à exercer un emploi dans tout type d'organisation, sans préférence, qu'il soit dans une entreprise publique, une entreprise privée ou une entreprise agricole.

Cependant, il est à noter la particularité des chômeurs de niveau d'instruction supérieur qui contrairement à ceux de niveau secondaire, primaire, ou sans niveau, ont majoritairement (44,3%) une préférence pour les emplois dans le secteur public.

Tableau 3.4 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon le type de métier désiré			% de chômeurs selon le type d'organisation désiré					
	Correspondant à votre métier	Correspondant à un autre métier	Indifférent	Public	Privé	Autre privé	Exploitation agricole	Ménage	Indifférent
Milieu de résidence									
Abidjan	19,2	5,4	75,4	18,2	16,6	13,5	1,8	0,6	49,4
Autres Villes	24,1	7,6	68,3	15,9	15,4	29,3	1,4	0,4	37,6
Rural	19,2	15,2	65,6	8,2	6,5	27,0	12,1	3,5	42,8
Sexe									
Masculin	19,1	7,8	73,1	19,8	13,8	18,7	6,4	0,3	41,1
Féminin	23,0	7,5	69,5	12,0	15,5	24,0	0,0	1,6	46,9
Groupe d'âge 2									
Age 14-24	22,4	10,7	66,8	12,5	17,3	23,5	1,1	3,2	42,4
Age 25-35	22,3	6,4	71,3	21,7	12,1	18,5	5,0	0,0	42,7
Age 36-59	19,0	7,5	73,5	10,0	17,0	25,0	2,3	0,5	45,2
Age 60+	4,2	0,0	95,8	17,6	0,0	0,0	0,0	0,0	82,4
Niveau d'instruction									
Sans instruction	17,2	11,3	71,6	2,2	12,5	31,4	3,2	1,6	49,2
Primaire	21,3	6,6	72,0	5,1	10,5	32,5	2,6	2,7	46,7
Secondaire	16,1	4,1	79,8	19,4	13,6	16,4	2,4	0,0	48,2
Supérieur	40,1	11,9	48,0	44,3	26,3	2,7	5,7	0,0	20,9
Ensemble	21,0	7,7	71,3	15,9	14,6	21,4	3,2	0,9	44,0

Source : Ensesi 2016

III.2.3 Mode de recherche d'emploi

Les relations personnelles comme moyen privilégié de recherche d'emploi (85,8%)

Les relations personnelles constituent le moyen le plus utilisé par les chômeurs pour rechercher un emploi et ce, quels que soient le sexe, le milieu de résidence, l'âge et le niveau d'instruction. Dans l'ensemble, environ 9 chômeurs sur 10 (85,8%) utilisent ce canal pour obtenir un emploi. La proportion des chômeurs qui fréquentent les agences d'intermédiation est assez faible : seulement 8,5% et 10,6 % ont recours respectivement à l'Agence Emploi Jeunes et aux agences privées de placement.

Tableau 3.5 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon les canaux de recherche d'emploi utilisés				
	Relation personnelle (parent ou ami)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (journaux, radio etc.)	AEJ	Agence privée de placement
Milieu de résidence					
Abidjan	83,2	62,0	35,8	11,6	17,0
Autres villes	88,9	51,6	17,0	5,6	4,5
Rural	86,1	48,1	6,5	5,7	5,3
Sexe					
Masculin	88,9	60,2	23,5	8,4	11,5
Féminin	82,7	52,0	25,4	8,6	9,8
Groupe d'âge 1					
Age 14-35	87,0	58,0	28,7	9,9	13,8
Age 36+	83,2	51,9	15,4	5,5	3,8
Groupe d'âge 2					
Age 14-24	80,3	62,6	22,4	3,4	8,6
Age 25-35	90,7	55,5	32,2	13,6	16,8
Age 36-59	82,3	52,3	14,1	4,9	2,8
Age 60+	100,0	43,3	39,2	16,5	22,6
Niveau d'instruction					
Sans instruction	83,1	35,1	7,9	1,0	5,7
Primaire	93,9	45,6	1,8	2,8	5,5
Secondaire	81,9	65,0	32,6	6,2	7,9
Supérieur	90,1	83,0	61,1	34,9	33,0
Ensemble	85,8	56,1	24,5	8,5	10,6

Source : Ensesi 2016

III.3 ANALYSE DE LA MAIN-D'ŒUVRE POTENTIELLE

III.3.1. Caractéristiques de la main d'œuvre potentielle

La main d'œuvre potentielle représente 21,7% de la population hors main d'œuvre. Environ 98,7% de la main d'œuvre potentielle comprend des individus qui n'ont pas cherché d'emploi mais sont disponibles pour en occuper un. La main-d'œuvre potentielle est essentiellement féminine (64,6%) et relativement concentrée en milieu urbain (68,3%).

Par définition, la main d'œuvre potentielle est composée de personnes hors main-d'œuvre qui remplissent l'un des deux critères suivants :

- a cherché un emploi au cours des 30 derniers jours mais pas disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours ;
- n'a pas cherché un emploi au cours des 30 derniers jours mais disponible pour en occuper un dans les 15 prochains jours.

Le second groupe est qualifié de « demandeurs d'emploi potentiels » compte tenu de leur disponibilité à occuper un emploi « immédiatement » si l'occasion se présentait à eux. Les caractéristiques et les aspirations de ce sous-groupe seront abordées un peu plus loin dans cette sous-section.

La main d'œuvre potentielle est estimée à 1 345 125 personnes, soit 21,7% de la population hors main-d'œuvre (contre 4,5% selon l'ENSETE 2013) et 9,0% de la population en âge de travailler (contre 2,8% selon l'ENSETE 2013). La quasi-totalité de cette main d'œuvre

potentielle (98,7%) comprend des personnes n'ayant pas cherché d'emploi mais disponibles pour en occuper immédiatement. Seulement 1,3% concerne des personnes qui ont cherché un emploi mais qui ne sont pas disponibles.

La proportion de la main-d'œuvre potentielle féminine (22,4%) est légèrement plus élevée que celle de la main-d'œuvre potentielle masculine (20,4%) (Tableau 3.6). Ainsi, près des deux tiers de la main d'œuvre potentielle sont constitués de femmes.

La proportion de la main-d'œuvre potentielle à Abidjan (31,2%) est plus importante que celle des autres villes (21,6%) et celle du milieu rural (16,3%).

La proportion de la main-d'œuvre potentielle des 25-35 ans (33,8%) est plus élevée que celle des autres groupes d'âge. Cette proportion est de 19,7% pour les 36-59 ans, 19,1% pour les 14-24 ans et de 6,1% pour les 60 ans et plus. Dès lors, la main d'œuvre potentielle est principalement jeune avec 82,3% des 14-35 ans.

En considérant le niveau d'instruction, la plus forte proportion de main-d'œuvre potentielle est observée chez les personnes de niveau supérieur (39,8%). Cette proportion est de 27,0% pour le niveau primaire, de 18,9% pour les sans niveau et de 20,2% pour le niveau secondaire. Les personnes ayant au plus le niveau primaire sont plus nombreuses dans la main-d'œuvre potentielle (63,8%).

Tableau 3.6 : Répartition (en %) de la population hors main-d'œuvre selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Indicateurs (en %)	
	Main-d'œuvre potentielle (en % de la population hors main d'œuvre)	Demandeurs d'emploi potentiels (dans main d'œuvre potentielle)
Milieu de résidence		
Abidjan	31,2	97,2
Autres villes	21,6	99,7
Rural	16,3	99,3
Sexe		
Masculin	20,4	98,0
Féminin	22,4	99,1
Groupe d'âge 2		
14-24	19,1	99,0
25-35	33,8	98,6
36-59	19,7	98,1
60+	6,1	99,8
Niveau d'instruction		
Sans instruction	18,9	99,7
Primaire	27,0	98,7
Secondaire	20,2	97,7
Supérieur	39,8	97,6
Ensemble	21,7	98,7

Source : Ensesi 2016

III.3.2. Aspirations des demandeurs d'emploi potentiels dans la main d'œuvre potentielle

Les demandeurs potentiels d'emploi (dans la main d'œuvre potentielle) sont majoritairement des primo-demandeurs, aspirant à des emplois indépendants ou permanents à plein temps,

dans le secteur privé et privilégiant les relations personnelles comme canal de recherche d'emploi.

Les demandeurs potentiels d'emploi constituent le sous-groupe de la main qui bien que n'ayant pas cherché un emploi au cours des trente (30) derniers jours, sont disponibles pour en occuper immédiatement (dans les 15 prochains jours).

Dans l'ensemble, les demandeurs potentiels d'emploi au sein de la main d'œuvre potentielle sont majoritairement des personnes en quête d'un premier emploi (73,9%). Ce constat est valable quels que soient le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âge et le niveau d'instruction.

Cependant, il est à noter l'exception des groupes d'âge 36-59 ans et 60 ans ou plus. En effet, contrairement aux autres groupes d'âge, près de la moitié des demandeurs potentiels âgés de 36-59 ans (47,8%) et plus de la moitié de ceux âgés de 60 ans ou plus sont des personnes ayant perdu leur emploi précédent.

Tableau 3.7 : Répartition (en %) des personnes en emploi en quête d'un autre emploi selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	En quête d'un premier emploi	Perte de l'emploi précédent	Total
Milieu de résidence			
Abidjan	70,5	29,5	100
Urbain autre	68,0	32,0	100
Rural	84,7	15,3	100
Sexe			
Masculin	81,5	18,5	100
Féminin	70,3	29,7	100
Groupe d'âge			
Age 14-24	84,9	15,1	100
Age 25-35	73,7	26,3	100
Age 36-59	52,2	47,8	100
Age 60+	48,7	51,3	100
Niveau d'instruction			
Sans instruction	71,0	29,0	100
Primaire	71,4	28,6	100
Secondaire	75,9	24,1	100
Supérieur	89,6	10,4	100
Ensemble	73,9	26,1	100

Source : Ensesi 2016

En tenant compte de la forme de l'emploi désiré, il ressort dans l'ensemble que contrairement aux chômeurs, les demandeurs potentiels d'emploi au sein de la main d'œuvre potentielle sont plus attirés par les emplois indépendants par rapport aux emplois salariés (38,8% contre 25,4%). Cependant, cette vue d'ensemble cache des disparités dans les sous catégories.

Ainsi, bien que dans l'ensemble, les demandeurs potentiels d'emploi soient intéressés par l'emploi indépendant, les proportions de personnes préférant des emplois salariés sont relativement plus élevées chez les hommes (36,5%), chez les personnes vivant à Abidjan (33,5%) et ayant le niveau secondaire (39,1%) ou supérieur (53,7%).

Il est à noter également une préférence pour l'emploi indépendant quel que soit le groupe d'âge considéré, avec des proportions plus élevées chez les 36-59 ans (46,2%) et chez les 60 ans ou plus (57,7%).

En considérant la nature de l'emploi (permanent, partiel, temps plein), plus des deux tiers des demandeurs potentiels d'emploi (67,0%) désirent exercer des emplois permanents à plein temps. Ce constat reste inchangé quels que soient le milieu de résidence, le sexe, le groupe d'âge et le niveau d'instruction.

Tableau 3.8 : Répartition des chômeurs par caractéristiques sociodémographiques selon leurs aspirations en matière d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	Forme d'emploi désiré		Nature d'emploi désiré		
	Salarié	Indépendant	Permanent à plein temps	Permanent à temps partiel	Temporaire
Milieu de résidence					
Abidjan	33,5	30,7	67,2	9,0	2,9
Urbain autre	27,9	37,5	72,7	5,1	3,4
Rural	12,5	50,0	60,4	9,0	4,4
Sexe					
Masculin	36,5	23,6	65,7	5,6	4,6
Féminin	20,2	45,9	67,7	8,6	3,0
Groupe d'âge					
Age 14-24	25,8	35,5	65,0	5,5	3,9
Age 25-35	26,8	37,5	70,0	6,7	3,1
Age 36-59	23,2	46,2	70,5	10,5	3,3
Age 60+	13,2	57,7	36,1	34,2	4,5
Niveau d'instruction					
Sans instruction	10,7	52,5	60,5	10,6	3,0
Primaire	22,4	44,1	66,6	6,4	4,0
Secondaire	39,1	24,9	72,5	4,8	3,9
Supérieur	53,7	7,9	80,0	9,6	2,5
Ensemble	25,4	38,8	67,0	7,7	3,5

Source : Ensesi 2016

L'analyse du type de métier désiré montre que plus de 7 demandeurs potentiels d'emploi sur 10 (71, 3%) restent indifférents quant au choix entre un emploi correspondant ou non au métier qu'ils ont appris ou à leur qualification. Ils seraient donc disposés à occuper toute sorte d'emploi, même si celui-ci ne correspond pas à leur métier, quels que soient leur milieu de résidence, leur sexe, leur âge et leur niveau d'instruction.

Selon le type d'organisation souhaité, aussi bien dans l'ensemble que dans les sous catégories, les demandeurs potentiels d'emploi sont plus orientés vers l'emploi dans le secteur privé. Globalement, près de la moitié d'entre eux (49,7%) sont intéressés par les emplois dans ce secteur. Ces proportions sont relativement plus élevées chez les ruraux (55,5%), les femmes (55,0%), les 14-35 ans (49,5%) et les personnes sans niveau d'instruction (57,7%).

Tableau 3.9 : Répartition des chômeurs par type de métier et d'organisation désiré selon les caractéristiques démographiques

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon le type de métier désiré			% de chômeurs selon le type d'organisation désiré					
	Correspondant à votre métier ou à votre qualification	Correspondant à un autre métier	Indifférent	Public	Privé	Autre privé	Exploitation agricole	Ménage	Indifférent
Milieu de résidence									
Abidjan	19,1	10,1	70,8	14,8	43,9	0,5	1,9	2,1	36,9
Autres Villes	15,5	10,8	73,7	13,4	50,9	0,0	1,4	0,1	34,1
Rural	10,5	20,5	69,0	5,3	55,5	0,2	8,7	0,4	29,9
Sexe									
Masculin	18,5	11,1	70,4	19,5	38,5	0,4	4,5	0,0	37,1
Féminin	13,8	14,5	71,6	7,7	55,0	0,2	3,4	1,4	32,3
Groupe d'âge 2									
Age 14-24	12,3	13,4	74,3	10,2	49,5	0,0	2,3	0,9	37,1
Age 25-35	17,1	12,3	70,6	14,1	49,5	0,2	2,2	1,0	32,9
Age 36-59	18,2	13,2	68,6	9,9	51,9	0,3	7,2	1,1	29,5
Age 60+	15,6	30,0	54,4	2,6	42,3	3,7	24,4	0,0	27,0
Niveau d'instruction									
Sans instruction	10,6	14,8	74,6	3,2	57,7	0,3	5,8	1,0	32,0
Primaire	13,5	15,3	71,2	6,8	55,1	0,5	4,2	1,1	32,2
Secondaire	15,7	11,8	72,5	19,0	39,7	0,1	1,5	0,9	38,9
Supérieur	48,1	6,8	45,1	39,4	33,7	0,0	1,4	0,0	25,4
Ensemble	15,3	13,4	71,3	11,5	49,7	0,3	3,8	0,9	33,9

Source : Ensesi 2016

En observant les canaux de recherche d'emploi, il ressort que dans l'ensemble, les demandeurs potentiels d'emploi dans la main d'œuvre potentielle privilégient les relations personnelles (58,6%) et les sollicitations directes des employeurs (23,9%) pour trouver un emploi.

Ces constats sont valables quels que soient le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction, en dépit de légères différences entre les sous catégories. Il apparaît une très faible sollicitation du service public d'emploi, désiré par seulement 4,8% des demandeurs potentiels d'emploi comme canal de recherche d'emploi.

Tableau 3.10 : Répartition (en %) des chômeurs par caractéristiques démographiques selon les canaux de recherche d'emploi

Caractéristiques sociodémographiques	% de chômeurs selon les canaux de recherche d'emploi utilisés				
	relation personnelle (parent ou ami)	directement auprès des employeurs	petites annonces (journaux, radio etc.)	AEJ	agence privée de placement
Milieu de résidence					
Abidjan	60,5	35,7	16,9	9,1	10,0
Autres villes	62,7	22,3	7,5	4,2	3,5
Rural	51,8	11,2	1,6	0,4	1,3
Sexe					
Masculin	62,6	34,8	16,5	8,1	7,2
Féminin	56,8	18,8	5,8	3,3	4,3
Groupe d'âge 2					
Age 14-24	55,7	17,9	5,4	3,1	2,3
Age 25-35	62,5	29,1	13,1	5,8	8,0
Age 36-59	57,9	26,7	9,4	6,9	6,1
Age 60+	51,5	20,8	9,2	3,7	4,5
Niveau d'instruction					
Sans instruction	55,2	12,5	1,0	1,1	1,6
Primaire	53,7	15,6	2,4	0,7	2,1
Secondaire	63,2	35,9	15,5	8,5	8,6
Supérieur	73,9	61,5	50,9	23,8	21,5
Ensemble	58,6	23,9	9,2	4,8	5,2

Source : Ensesi 2016

III.4. ANALYSE DES INDICATEURS COMPOSITES DE LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE

Les quatre indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre ci-dessous rendent compte de l'utilisation optimale de celle-ci, tout en donnant des signaux du marché du travail. Ils sont appréhendés à travers la mesure du chômage, du sous-emploi lié à la durée du travail et de la main d'œuvre potentielle.

III.4.1. Analyse du chômage (SU1)

Les analyses précédentes révèlent un très faible taux de chômage de 2,8%.

Cependant, celui-ci n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour caractériser la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire comme pour la plupart des pays en voie de développement, où il est observé une part importante du secteur informel dans l'activité économique et un nombre significatif de personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail. En effet, le faible taux de chômage cache des situations de vulnérabilité et de précarité de l'emploi qui sont illustrées dans la description de la population en emploi, comme mentionné dans les sections précédentes.

Cela montre l'utilité des indicateurs ci-dessous qui mettent en exergue certaines réalités occultées par le taux de chômage.

III.4.2. Analyse du chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail (SU2)

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail constitue le deuxième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Ce taux est estimé à 16,6% de la main d'œuvre (contre 19,4% selon l'ENSETE 2013).

Mais il est plus important à Abidjan (17,4%), chez les femmes (22,1%), chez 14-24 ans (20,4%) et chez les personnes de niveau d'instruction supérieur (25,1%). Cf annexe 4

III.4.3. Analyse du chômage combiné à la main-d'œuvre potentielle (SU3)

En plus des chômeurs, ce troisième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre intègre la main d'œuvre potentielle, en l'occurrence, toutes les personnes qui, bien qu'ayant l'âge requis pour travailler et n'ayant pas d'emploi, soit ne sont pas disponibles pour occuper un emploi dans les quinze prochains jours, soit n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines. Ce sont des personnes qui, pour diverses raisons se sont retirées du marché du travail et peuvent y revenir à tout instant lorsqu'elles estiment que les signaux sont positifs.

Cet indicateur est de 15,9% dans l'ensemble (contre 9,7% en février 2014). Il est relativement plus élevé à Abidjan (27,0%), chez les femmes (22,7%), chez 14-24 ans (30,4%) et chez les personnes de niveau d'instruction supérieur (22,4%). Cf annexe 4

III.4.4. Analyse du chômage combiné au sous-emploi lié au temps de travail et à la main d'œuvre potentielle(SU4)

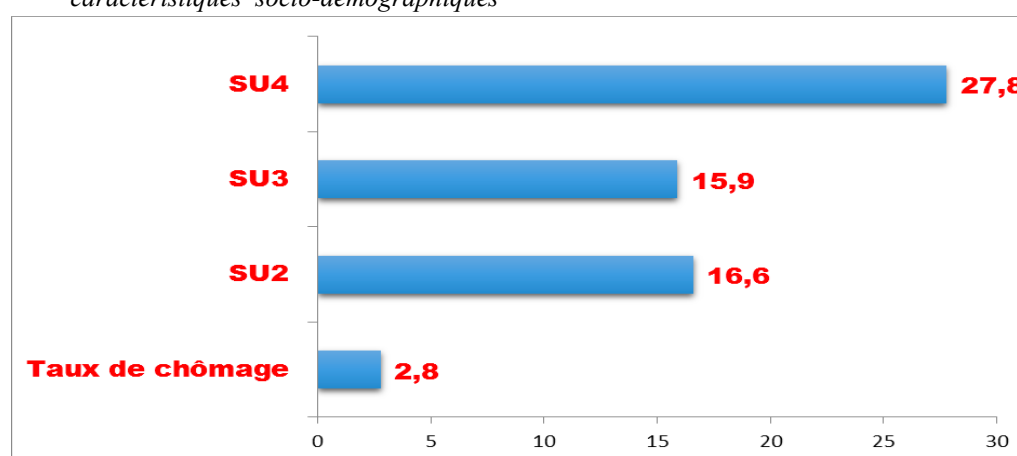
Ce quatrième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre est un indicateur composite qui intègre les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et la main d'œuvre potentielle.

Le niveau global de cet indicateur est estimé à 27,8% de la main d'œuvre élargie³ (contre 25,3% selon l'ENSETTE 2013).

L'ampleur dans les différents sous-groupes suit la même structure que celle des deux premiers indicateurs, mais dans des proportions différentes. Ainsi, le niveau de cet indicateur est plus important chez les femmes (37,6%), chez les personnes résidant à Abidjan (35,2%), chez les jeunes de 14-24 ans (42,2%) et chez les personnes de niveau d'instruction supérieur (39,2%).

Cf annexe 4

Graphique 3.1 : Répartition des indicateurs d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre par caractéristiques socio-démographiques



Source : Ensesi 2016

³Main d'œuvre (chômeurs + personnes en emploi) + main d'œuvre potentielle

CHAPITRE IV : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION HORS MAIN D'ŒUVRE

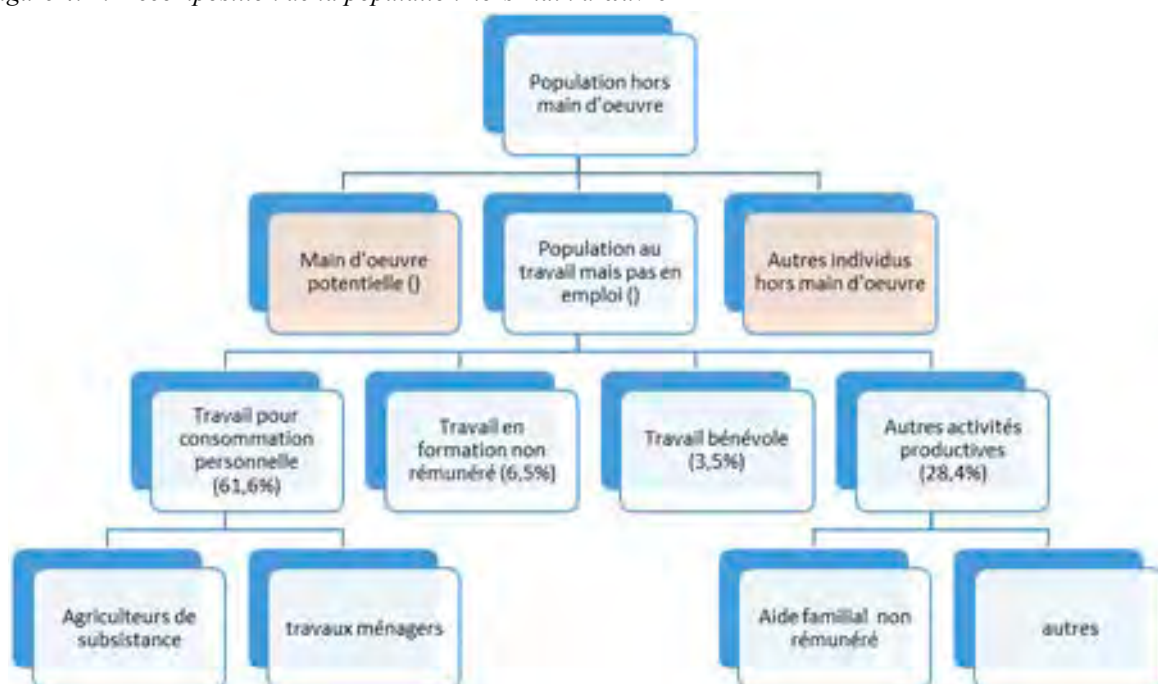
La main d'œuvre potentielle ayant fait l'objet de traitement dans les sections précédentes, ce chapitre abordera la composition de la population au travail mais pas en emploi.

Cette population constitue 82,0% de la population hors main d'œuvre. Elle comprend :

- Les personnes au travail pour la consommation personnelle (agriculteurs de subsistance et travaux ménagers) ;
- Les travailleurs Bénévoles ;
- Les personnes en formation non rémunérée ;
- Autres formes de travail de production (Aide familial non rémunéré et autres).

La figure 4.1 fournit la désagrégation de ces différents sous-groupes.

Figure 4.1 : Décomposition de la population hors main d'œuvre



La population au travail mais pas en emploi est dominée par les personnes au travail pour la consommation personnelle 61,6%.

La population au travail, mais pas en emploi est constituée de la population au travail pour la consommation personnelle, de la population des travailleurs bénévoles, de la population des travailleurs en formation non rémunérée et de la population engagée dans les autres formes de travail de production. En mai 2016, cette population est estimée à 5 096 868 personnes, dont : 61,6% de personnes au travail de production pour la consommation personnelle ; 6,5% de personnes au travail de formation non rémunérée ; 3,5% de travailleurs bénévoles et 28,4% de personnes dans les autres formes de travail de production.

Tableau 4.1 : Proportion et composition (en %) de la population au travail non en emploi

Caractéristiques sociodémographiques	% de la population au travail non en emploi	Décomposition de la population au travail non en emploi (en %)				Total
		Travail pour la consommation personnelle	Travail en formation non rémunéré	Travail bénévole	Autres activités productives	
Milieu de résidence						
Abidjan	7,18	54,9	8,5	1,5	35,1	100
Autres villes	11,71	59,3	9,6	2,3	28,8	100
Rural	15,38	66,5	3,1	5,3	25,0	100
Sexe						
Masculin	13,39	41,5	9,9	4,1	44,5	100
Féminin	20,88	74,5	4,2	3,1	18,1	100
Groupe d'âge						
14-24	17,79	58,2	9,1	3,2	29,6	100
25-35	7,31	69,9	6,6	4,4	19,1	100
36-59	5,71	73,0	1,8	5,2	20,0	100
60+	3,47	42,9	0,4	0,3	56,4	100
Niveau d'instruction						
Sans instruction	15,46	3,6	6,1	3,6	23,0	100
Primaire	6,87	5,9	10,8	5,9	26,5	100
Secondaire	11,13	1,9	4,1	1,9	36,3	100
Supérieur	0,82	2,9	8,0	2,9	41,7	100
Ensemble	34,27	61,6	6,5	3,5	28,4	100

Source : Ensesi 2016

IV.1 POPULATION AU TRAVAIL DE PRODUCTION POUR LA CONSOMMATION PERSONNELLE

La population au travail pour la consommation personnelle (soit pour l'alimentation de subsistance, soit pour les travaux ménagers) constitue 62% de la population au travail mais pas en emploi. Cette population est dominée par les femmes (73,7%), composée de beaucoup de jeunes (73,2%), vivant principalement en milieu rural (48,4%) et majoritairement pas instruite (49,3% de sans niveau).

La part de la population au travail pour la consommation personnelle dans la population au travail non en emploi est légèrement plus élevée pour les femmes (74,5%) que pour les hommes (41,5%). Contrairement à la population en emploi qui est dominée par les hommes, la population au travail de production pour la consommation personnelle est dominée par les femmes (73,7%).

La part de la population au travail pour la consommation personnelle dans la population au travail non en emploi est plus élevée en milieu rural (66,5%) qu'en milieu urbain (59,3%). Près de la moitié (48,9%) de cette sous-population vit en milieu rural contre 33% dans les autres villes et seulement de 19,5% à Abidjan.

La part de la population hors main d'œuvre au travail pour la consommation personnelle est plus élevée parmi les 36-59 ans (73%) et les 25-35 (70%). Plus de sept personnes sur dix (73,2%) concernées par le travail de production pour la consommation personnelle sont les jeunes de 14-35 ans.

Tableau 4.2 : Population au travail de production pour consommation personnelle (en %) selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Population au travail de production pour consommation personnelle
Milieu de résidence	
Abidjan	19,5
Autres villes	32,9
Rural	48,4
Sexe	
Masculin	26,3
Féminin	73,7
Groupe d'âge	
14-24	49,0
25-35	24,2
36-59	19,7
60+	7,1
Niveau d'instruction	
Sans instruction	49,3
Primaire	18,5
Secondaire	30,4
Supérieur	1,8
Ensemble	61,6

Source : Ensesi 2016

La population au travail de production pour la consommation personnelle est elle-même composée de deux sous populations que sont : les agriculteurs de subsistance et les autres travaux de production pour la consommation personnelle (travaux ménagers).

Tableau 4.3 : Décomposition (%) de la population au travail pour consommation personnelle

Caractéristiques sociodémographiques	Agriculteurs de subsistance	Travaux ménagers
Milieu de résidence		
Abidjan	3,6	90,9
Autres villes	18,3	62,6
Rural	45,3	22,1
Sexe		
Masculin	16,9	51,9
Féminin	31,6	47,3
Groupe d'âge		
14-24	21,5	56,7
25-35	29,9	39,9
36-59	39,2	34,5
60+	16,0	60,4
Niveau d'instruction		
Sans instruction	37,9	33,5
Primaire	24,9	45,1
Secondaire	13,1	72,2
Supérieur	2,5	91,7
Ensemble	26,0	48,5

Source : Ensesi 2016

IV.1.1 Agriculteurs de subsistance

Les agriculteurs de subsistance représentent 26% de la population au travail pour la consommation personnelle.

En termes de composition des agriculteurs de subsistance, les femmes (75,5%) et les jeunes de 14-35 ans (69,5%) y sont relativement plus nombreux. Les agriculteurs de subsistance se retrouvent quasiment tous en milieu rural (73,3%). Cette population est également dominée par les personnes de faible niveau d'instruction : 63,6% de sans niveau, 19,7% de niveau primaire.

Tableau 4.4 : Répartition (%) des agriculteurs de subsistance selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	(%) des agriculteurs de subsistance
Milieu de résidence	
Abidjan	3,4
Autres villes	23,3
Rural	73,3
Sexe	
Masculin	24,5
Féminin	75,5
Groupe d'âge	
14-24	41,2
25-35	28,3
36-59	25,1
60+	5,4
Niveau d'instruction	
Sans instruction	63,6
Primaire	19,7
Secondaire	16,4
Supérieur	0,3
Ensemble	26,0

Source : Ensesi 2016

IV.1.2 Autres travaux de production pour la consommation personnelle

La population au travail de production pour la consommation personnelle autre que l'agriculture de subsistance est estimée à 54,6% de la population au travail pour la consommation personnelle.

Les femmes sont majoritaires (71,8%) dans cette population. Les jeunes de 14-35 ans représentent 77,2% de cette catégorie de travailleurs et 78% de cette population se retrouve en milieu urbain. Les individus du niveau secondaire sont relativement plus nombreux dans ce groupe avec une part de 45,3% contre 34% pour les sans niveau, 17,2% pour le niveau primaire et 3,5% pour le supérieur.

Tableau 4.5 : Répartition (%) des autres travailleurs de production pour la consommation personnelle selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Autres travailleurs de production pour la consommation personnelle (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	36,5
Autres villes	41,5
Rural	22,0
Sexe	
Masculin	28,2
Féminin	71,8
Groupe d'âge	
14-24	57,3
25-35	19,9
36-59	14,0
60+	8,8
Niveau d'instruction	
Sans instruction	34,0
Primaire	17,2
Secondaire	45,3
Supérieur	3,5
Ensemble	54,6

Source : Ensesi 2016

IV.2 TRAVAILLEURS BENEVOLES

Les travailleurs bénévoles ne représentent que 3,5% de la population au travail mais pas en emploi.

En termes de composition, la part des femmes parmi les travailleurs bénévoles est plus importante que celles des hommes (54,2% contre 45,8%). Près de la moitié des travailleurs bénévoles est âgée de 14-24 ans (47,5%). Ces travailleurs bénévoles sont en majorité en milieu rural (68,4%). Selon le niveau d'études, les travailleurs bénévoles se répartissent comme suit : 46,8% pour les sans niveau, 34,0% pour le niveau primaire, 17,2% pour le niveau secondaire et 2,0 % pour le niveau supérieur.

Tableau 4.6 : Répartition (%) des travailleurs bénévoles selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Travailleurs bénévoles (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	9,3
Autres villes	22,3
Rural	68,4
Sexe	
Masculin	45,8
Féminin	54,2
Groupe d'âge	
14-24	47,5
25-35	26,7
36-59	24,9
60+	0,9
Niveau d'instruction	
Sans instruction	46,8
Primaire	34,0
Secondaire	17,2
Supérieur	2,0
Ensemble	

Source : Ensesi 2016

IV.3 POPULATION EN FORMATION NON REMUNEREE

La population dans des formes de travail non rémunérés (stagiaires, apprentis,...) représente 6,5% de la population au travail mais pas en emploi.

La population des travailleurs en formation non rémunérée est relativement dominée par les hommes (environ 60,0%). Elle est dans sa quasi-totalité jeune (94,7%) dont 72,9% pour les 14-24 ans et 21,8% pour les 25-35 ans. Plus de trois quart de travailleurs en formation non rémunérée vivent en milieu urbain (78,1%). La population des travailleurs en formation non rémunérée est dominée par les personnes ayant un faible niveau d'études (42,6% pour le sans niveau et 33,7% pour le niveau primaire).

Tableau 4.7 : Répartition (%) des travailleurs en formation non rémunéré selon les caractéristiques individuelles

Caractéristiques sociodémographiques	Travailleurs en formation non rémunérée
Milieu de résidence	
Abidjan	29,0
Autres villes	49,1
Rural	21,9
Sexe	
Masculin	59,9
Féminin	40,1
Groupe d'âge	
14-24	72,9
25-35	21,8
36-59	4,6
60+	0,7
Niveau d'instruction	
Sans instruction	42,6
Primaire	33,7
Secondaire	20,7
Supérieur	3,0
Ensemble	6,5

Source : Ensesi 2016

IV.4 POPULATION DANS LES AUTRES FORMES DE TRAVAIL DE PRODUCTION

La population dans des autres formes de travail de production représente 28,4% de la population au travail mais pas en emploi.

La population des travailleurs occupés dans les autres formes de travail de production est composée de 61,2% d'hommes et de 38,8% de femmes. Elle comprend 53,9% de personnes de 14-24 ans, 14,3% de 25-35 ans, 11,7% de 36-59 ans et 20,1% de 60 ans et plus. Ces personnes vivent en milieu urbain (60,5%), pour la plupart dont 25,9% à Abidjan et 34,6% dans les autres villes. Les travailleurs occupés dans les autres formes de travail de production sont constitués pour la plupart des personnes avec le niveau secondaire (41,4%) et pour plus du tiers (36,4%) sans instruction. Le niveau supérieur n'est que de 3,5%.

Tableau 4.8 : Répartition (%) de la population des autres formes de travail de production selon les caractéristiques des individus

Caractéristiques sociodémographiques	Population des autres formes de travail de production (en %)
Milieu de résidence	
Abidjan	25,9
Autres villes	34,6
Rural	39,5
Sexe	
Masculin	61,2
Féminin	38,8
Groupe d'âge	
14-24	53,9
25-35	14,3
36-59	11,7
60+	20,1
Niveau d'instruction	
Sans instruction	36,4
Primaire	18,7
Secondaire	41,4
Supérieur	3,5
Ensemble	28,4

Source : Ensesi 2016

CONCLUSION

L'ENSESI 2016 fait suite à l'ENSETTE 2013 comme des enquêtes de référence dans le cadre de la mesure de la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire. Le présent rapport constitue le tome 1 se focalisant sur la situation de l'emploi selon les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19^{ème} CIST. Toutefois, un tome 2 présente les indicateurs sur le secteur informel en Côte d'Ivoire.

Les résultats de la première phase de l'ENSESI 2016 révèlent un très faible taux de chômage de 2,8% au sens strict de la définition du chômage selon la nouvelle norme (contre 5,4% selon l'ENSETTE 2013).

Cependant, celui-ci n'est pas l'indicateur le plus pertinent pour caractériser la situation de l'emploi en Côte d'Ivoire comme pour la plupart des pays en voie de développement présentant pratiquement les mêmes caractéristiques économiques.

L'indicateur composite sur la sous-utilisation de la main d'œuvre intégrant les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et la main d'œuvre potentielle reste plus adapté à la réalité du chômage en Côte d'Ivoire eu égard à la structure de notre économie essentiellement basée sur le secteur informel. Ainsi, le niveau global de cet indicateur est estimé à 27,8% (contre 25,3% selon l'ENSETTE 2013).

Le rapport illustre également qu'une large part de la population n'a pas d'emploi rémunéré mais travaille toutefois dans des activités de production, telles que l'agriculture de subsistance ou les travaux ménagers.

Le processus participatif qui a guidé la réalisation de la présente enquête, avec la participation d'experts d'horizons divers et la réalisation d'une enquête de qualité a permis de contribuer à en améliorer de façon notable la fiabilité des indicateurs.

ANNEXES

ANNEXE 1. LEXIQUE

1) Population en âge de travailler : La population en âge de travailler est composée de toutes les personnes ayant atteint au moins l'âge minimum légal au travail qui est de 14 ans en Côte d'Ivoire. En raison de l'importance du secteur informel où aucune limite supérieure n'est fixée, l'on ne tient pas compte de la limite supérieure.

2) Population au travail : Le travail comprend toutes les activités effectuées par des personnes de tout sexe et tout âge afin de produire des biens ou fournir des services destinés à la consommation par des tiers ou à leur consommation personnelle. Il exclut les activités qui n'impliquent pas la production de biens ou de services (Par exemple, la mendicité et le vol), le fait de prendre soin de soi (par exemple, la toilette personnelle et l'hygiène) et les activités qui ne peuvent pas être réalisées par une autre personne que soi-même (par exemple, dormir, apprendre et les activités de loisirs).

3) Main-d'œuvre : La main-d'œuvre comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou au chômage selon la définition de la 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail.

4) Hors main-d'œuvre : Les personnes hors de la main-d'œuvre sont les personnes en âge de travailler qui ne sont ni en emploi ni au chômage durant la courte période de référence.

5) Population en emploi : Les personnes en emploi sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

6) Population au Chômage : Les personnes au chômage sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi durant une période récente spécifiée, et étaient actuellement disponibles pour l'emploi si la possibilité d'occuper un poste de travail existait, où :

- «pas en emploi» est évalué par rapport à la courte période de référence pour la mesure de l'emploi;
- la «recherche d'emploi» fait référence à toute démarche effectuée durant une période récente spécifiée comprenant les quatre semaines précédentes ou le mois précédent, visant à trouver un poste de travail ou de créer une entreprise ou une exploitation agricole. Cela comprend également la recherche d'emploi à temps partiel, informel, temporaire, saisonnier ou occasionnel, sur le territoire national ou à l'étranger.
- «actuellement disponibles» sert à tester si les personnes sont prêtes à occuper un poste de travail dans le présent, qui est évalué par rapport à une courte période de référence qui comprend celle utilisée pour la mesure de l'emploi

7) Main-d'œuvre potentielle : La main d'œuvre potentielle est définie comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant la courte période de référence, n'étaient ni en emploi ni au chômage, et qui :

- ont effectué des activités de «recherche d'emploi», n'étaient pas «actuellement disponibles» mais le deviendraient dans une courte période ultérieure déterminée en fonction du contexte national (les *demandeurs d'emploi non disponibles* ;

- n'ont pas effectué des activités de «recherche d'emploi» mais souhaitaient avoir de l'emploi et étaient «actuellement disponibles» (les *demandeurs potentiels disponibles*). Pour ces personnes, il peut être utile d'identifier séparément les demandeurs d'emploi découragés, qui comprennent toutes les personnes qui n'ont pas effectué de «recherche d'emploi» pour des raisons liées au marché du travail.

8) Les personnes engagées dans le travail de production pour la consommation personnelle : Les personnes engagées dans le travail de production pour la consommation personnelle sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre.

9) La population des agriculteurs de subsistance : Les agriculteurs de subsistance constituent un sous-groupe important de personnes dans le travail de production pour la consommation personnelle. Ils sont définis comme suit :

- Toutes les personnes qui ont effectué des activités pour produire et/ou transformer, en vue du stockage, les produits issus de l'agriculture, la pêche, la chasse et la cueillette afin de produire des aliments issus de l'agriculture, la pêche, la chasse ou la cueillette qui contribuent aux moyens d'existence du ménage ou de la famille.
- Sont exclues les personnes réalisant cette production à titre d'activités de loisirs ou de récréation.

10) Autre travail de production pour la consommation personnelle comprend : la comptabilité et la gestion du ménage, acheter et/ou transporter des biens, préparer et/ou servir des repas, évacuer les déchets du ménage et le recyclage, nettoyer, décorer et entretenir l'habitation ou des locaux du ménage, des produits, durables du ménage et d'autres biens, et jardiner, éduquer et prendre soin des enfants, transporter et prendre soin des membres âgés, dépendants ou autres membres du ménage et des animaux domestiques ou de compagnie, etc.

11) Les personnes dans le travail en formation non rémunéré : Les personnes dans le travail en formation non rémunéré sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui durant une courte période de référence ont exercé toute activité (activité principale) non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession,

12) Les personnes dans le travail bénévole : Les personnes dans le travail bénévole sont définies comme toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont réalisé toute activité non rémunérée, non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers ;

13) Population engagée dans les autres activités de travail productives : Elle désigne toutes les personnes engagées dans les activités de travail productives non classées ailleurs

14) Situation dans l'emploi : Ce terme est utilisé pour faire la part entre emploi salarié et emploi indépendant avec tous les croisements par branches d'activités

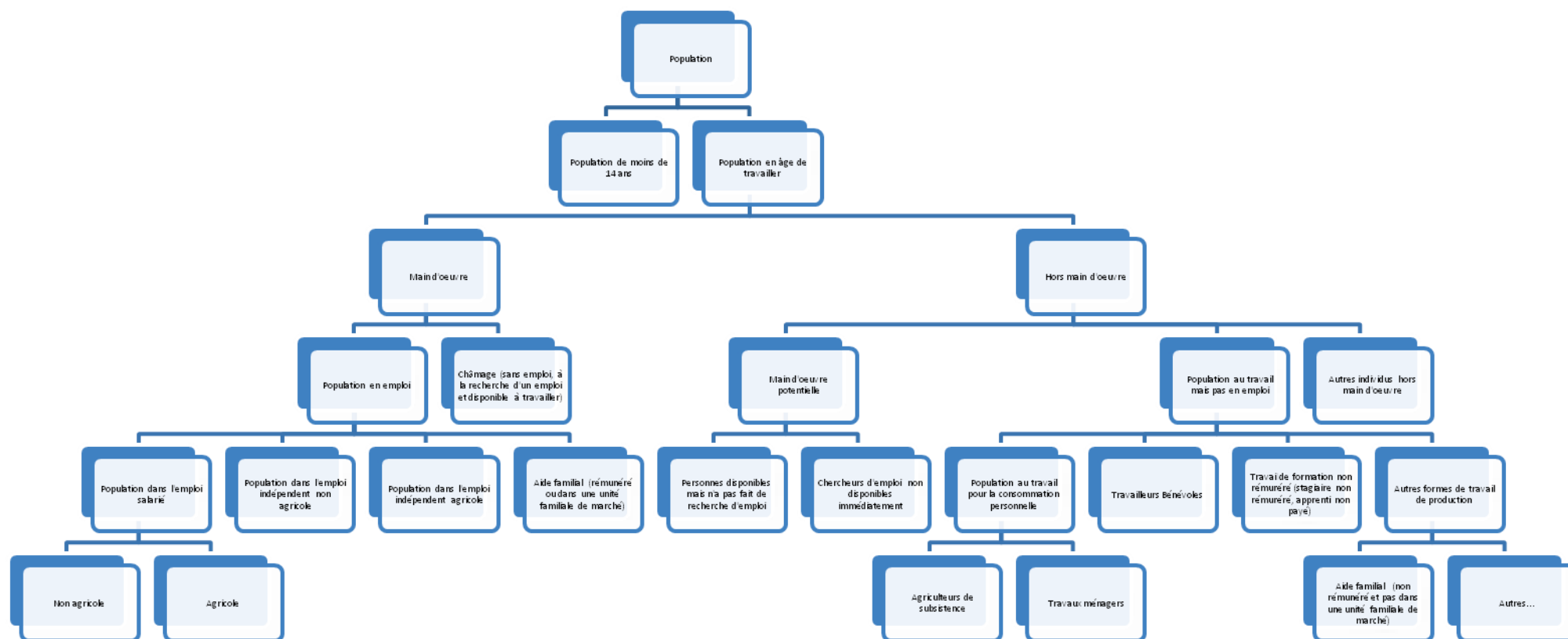
15) Nature d'emploi : Ce terme est utilisé pour faire la distinction entre emploi permanent et emploi temporaire ou occasionnel

16) Demandeur d'emploi : Ce terme désigne toute personne à la recherche d'un emploi, quelle que soit sa situation actuelle vis-à-vis de l'emploi

17) Personne en emploi à la recherche d'un autre emploi : Il s'agit de toute personne qui bien qu'en emploi a recherché un autre emploi au cours d'une période spécifiée. Il s'agit d'un concept défini en vue de produire des indicateurs reflétant mieux les réalités nationales.

18) Personnes en emploi potentiellement à la recherche d'un autre emploi : Ce terme désigne toute personnes en emploi qui bien que n'ayant cherché aucun emploi au cours de la période de référence est disponible pour en occuper un. Comme pour le concept précédent, celui est un indicateur national.

ANNEXE 2. STRUCTURE DE L'EMPLOI SELON LES NOUVELLES NORMES INTERNATIONALES (XIXÈME CIST)



ANNEXE 3. COMPARAISON ENSETE 2013 ET ENSESI 2016

	ENSETE2013 (Après correction RGPH2014)			ENSESI2016 (Après correction RGPH 2014)		
	Moyenne	95% IC		Moyenne	95% IC	
		bi	bs		bi	bs
Population en âge de travailler	61,1%	60,5%	61,6%	62,8%	62,2%	63,4%
Main d'œuvre	56,1%	55,4%	56,9%	58,2%	57,5%	59,0%
Population en emploi dans la pop. en âge de travailler	53,1%	52,4%	53,8%	56,6%	55,8%	57,4%
Part de la population en emploi dans la main d'œuvre	94,6%	94,1%	95,0%	97,2%	96,8%	97,6%
Taux de chômage (dans la main d'œuvre)	5,4%	5,0%	5,9%	2,8%	2,4%	3,2%
Emploi salarié	26,0%	25,2%	26,8%	24,8%	23,9%	25,7%
<i>Part de l'emploi salarié public dans l'emploi</i>	4,8%	4,4%	5,2%	4,5%	4,1%	5,0%
<i>Part de l'emploi salarié privé formel dans l'emploi</i>	4,1%	3,8%	4,6%	1,3%	1,1%	1,6%
<i>Part de l'emploi salarié privé informel dans l'emploi</i>	17,1%	16,3%	17,8%	19,2%	18,4%	20,1%
<i>Proportion emploi salarié non agricole</i>	22,7%	21,9%	23,5%	20,6%	19,8%	21,5%
<i>Proportion emploi salarié agricole</i>	3,3%	2,9%	3,7%	4,1%	3,7%	4,6%
Proportion emploi indépendant non agricole	39,3%	38,4%	40,3%	27,1%	26,2%	28,0%
Proportion emploi indépendant agricole	27,2%	26,4%	28,0%	33,8%	32,9%	34,7%
Aides familiaux	7,5%	7,0%	8,0%	14,4%	13,7%	15,0%
Taux d'emploi informel	90,9%	90,3%	91,4%	93,9%	93,4%	94,4%
Taux d'emploi vulnérable	74,0%	73,2%	74,8%	73,3%	72,3%	74,2%
Proportion de la population en pluri-activités	18,1%	17,3%	18,8%	11,7%	11,1%	12,4%
Taux de chômeurs découragés/demandeurs potentiels	42,8%	39,6%	46,0%	84,7%	82,6%	86,5%
Taux de chômeurs des jeunes 14-24	9,8%	8,5%	11,2%	3,9%	3,0%	5,1%
Taux de chômage des jeunes 14-35	7,3%	6,6%	8,0%	3,6%	3,1%	4,1%
NEETs (14-24 ans)	35,1%	33,9%	36,3%	35,1%	33,8%	36,4%
NEETs (14-35 ans)	33,8%	33,0%	34,7%	33,7%	32,7%	34,6%

ANNEXE 4. INDICATEURS D'ANALYSE DE LA SOUS-UTILISATION DE LA MAIN D'ŒUVRE PAR CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Caractéristiques socio-démographiques		Chômage (SU1)		Chômage et Sous-emploi lié au temps de travail (SU2)		Chômage et Main-d'œuvre potentielle (SU3)		Chômage, Sous-emploi lié au temps de travail et Main-d'œuvre potentielle (SU4)	
		Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Ensemble		240 652	2,8	1 434 486	16,6	1 585 777	15,9	2 779 611	27,8
Milieu de résidence	Abidjan	116 090	6,9	292 226	17,4	578 446	27,0	754 581	35,2
	Urbain autre	86 213	3,3	407 082	15,8	542 963	17,7	863 833	28,4
	Rural	38 349	0,9	735 178	16,7	464 368	9,6	1 161 197	24,0
Sexe	Homme	119 125	2,3	664 481	12,9	598 636	10,6	1 143 991	20,2
	Femme	121 527	3,5	770 005	22,1	987 142	22,7	1 635 619	37,6
Age	14-24 ans	61 080	3,9	314 488	20,2	651 319	30,4	904 728	42,2
	25-34 ans	107 940	3,4	614 214	19,2	625 057	16,9	1 131 331	30,5
	35-59 ans	66 862	2,0	474 164	13,9	271 152	7,5	678 455	18,7
	60 ans ou +	4 771	1,0	31 619	6,4	38 249	7,3	65 097	12,3
Niveau d'études	aucun niveau	65 727	1,5	684 966	15,2	579 265	11,5	1 198 504	23,8
	primaire	44 719	2,2	340 414	16,6	389 848	16,3	685 543	28,6
	secondaire	91 574	5,2	326 015	18,5	500 528	23,1	734 969	33,9
	supérieur	38 633	11,8	83 091	25,1	116 137	28,4	160 595	39,2

Source : Ensesi 2016

ANNEXE 5. MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

L'ENSESI 2016 est une enquête réalisée en deux phases. La première phase dite phase principale est effectuée auprès des ménages et permet d'identifier les unités de production informelles (UPI).

La seconde phase appelée enquête « secteur informel » est réalisée auprès des chefs d'UPI.

L'univers de la première phase est constitué de l'ensemble des ménages résidant en Côte d'Ivoire. L'ENSESI 2016 utilisera la même stratification que l'ENV 2015. Les strates de l'ENV 2015 sont constituées des 31 régions administratives, du district autonome de Yamoussoukro et de la ville d'Abidjan⁴. Cette stratification permet de produire des résultats significatifs pour :

- l'ensemble de la Côte d'Ivoire ;
- chaque District administratif ;
- la ville d'Abidjan (ainsi que du District autonome d'Abidjan) et le District autonome de Yamoussoukro ;
- le milieu urbain et le milieu rural.

L'échantillonnage obéit à un tirage à deux degrés :

- au premier degré : tirage systématique des Zones de Dénombrement (ZD) dans chaque strate indépendamment des autres.
- au second degré : tirage aléatoire de 12 ménages à interviewer dans la ZD

Selon la formule suivante, 192 ménages au minimum sont suffisants pour assurer la représentativité des résultats au niveau de chaque strate :

Avec :

n = taille de l'échantillon

$z = 1,96$

$$n = z^2 \frac{p(1-p)}{d^2} k$$

p = indicateur dichotomique clé à mesurer

k = effet de grappe (2 par défaut)

d = marge d'erreur (10%)

N.B : n est maximal pour p égal à 50%.

La taille de l'échantillon sera de 10.392 ménages, soit 866 ZD (grappes) réparties inégalement entre les régions. En dehors de la ville d'Abidjan qui compte 1188 ménages échantillonnés, la taille de l'échantillon par région varie entre 264 et 420 ménages, selon le poids démographique.

Le tableau ci-dessous présente la répartition de l'échantillon par région.

⁴ Pour les besoins de l'échantillonnage, les quatre sous-préfectures du district d'Abidjan (Anyama, Bingerville, Brofodoumé et Songon) ont été rattachées à la région des Grands Ponts après l'isolement de la ville d'Abidjan comme strate.

Tableau : Nombre de ZD par strate

STRATE/NOM REGION	CHEF LIEU DE REGION	Nombre de ZD	Nombre de ménages
VILLE D'ABIDJAN	ABIDJAN	99	1 188
DISTRICT AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	YAMOUSSOUKRO	22	264
AGNEBY-TIASSA	AGBOVILLE	25	300
BAFING	TOUBA	22	264
BAGOUE	BOUNDIALI	22	264
BELIER	TOUMODI	22	264
BERE	MANKONO	22	264
BOUNKANI	BOUNA	22	264
CAVALLY	GUIGLO	22	264
FOLON	MINIGNAN	22	264
GBEKE	BOUAKE	30	360
GBÔKLE	SASSANDRA	22	264
GÔH	GAGNOA	26	312
GONTOUGO	BONDOUKOU	25	300
GRANDS PONTS	DABOU	22	264
GUEMON	DUEKOUÉ	24	288
HAMBOL	KATIOLA	22	264
HAUT-SASSANDRA	DALOA	35	420
IFFOU	DAOUKRO	22	264
INDENIE-DJUABLIN	ABENGOUROU	23	276
KABADOUGOU	ODIENNE	22	264
LA ME	ADZOPE	22	264
LÔH-DJIBOUA	DIVO	27	324
MARAHOUÉ	BOUAFLE	26	312
MORONOU	BONGOUANOU	22	264
NAWA	SOUBRE	28	336
N'ZI	DIMBOKRO	22	264
PORO	KORHOGO	24	288
SAN-PEDRO	SAN-PEDRO	26	312
SUD-COMOE	ABOISSO	24	288
TCHOLOGO	FERKESSEDOUGOU	22	264
TONKPI	MAN	28	336
WORODOUGOU	SEGUELA	22	264
TOTAL		866	10 392

En ce qui concerne la seconde phase, dans chacune des ZD, la base de sondage des UPI est constituée de l'ensemble des UPI identifiées lors de la première phase.

Les UPI sont repérées lorsqu'un individu, dans son emploi principal ou secondaire, dirige un établissement (c'est-à-dire qu'il est « employeur » ou « travailleur à compte propre » non enregistré et/ou ne tient pas de comptabilité (formelle).

Dans l'ensemble, le temps moyen de collecte est estimé à 3 jours par ZD. Par ailleurs, l'enquête pilote a estimé ce temps moyen de collecte à 2 jours pour la phase 1 et 1 jour pour

la phase 2. Durant cette période, un agent de collecte peut interroger en moyenne deux chefs d'UPI, soit un total de 6 UPI par ZD (soit 0,5 UPI par ménage).

ANNEXE 6. CALCUL DES PONDÉRATIONS MÉNAGES

6.1. Pondération

Le plan de sondage permet de calculer des coefficients d'extrapolation qui représentent le poids absolu ou relatif du ménage tiré (nombre de ménages représentés) dans l'échantillon :

Au premier degré : On tire les ZD dans chacune des strates, indépendamment les uns des autres, de manière aléatoire à probabilité inégale (proportionnellement au nombre de ménages). Soit s une strate et i un ZD, la probabilité p_i^s d'inclusion de la ZD i dans l'échantillon de la strate s est donnée par la formule suivante :

$$p_i^s = m_s \frac{M_i}{M_s}$$

où m_s est la taille de l'échantillon de la strate s , M_s le nombre de ménages de la strate s et M_i le nombre de ménages de la ZD i .

Au second degré : On tire, après dénombrement de la ZD sélectionné, de manière systématique 12 ménages à enquêter avec probabilité égale. Soit j_i un ménage de la ZD i de la strate s , la probabilité conditionnelle d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon de la strate s sachant que sa ZD i a été tiré au premier degré est donnée par la formule :

$$p(j_i \in e_s | i \in e_s^1) = \frac{12}{M'_i}$$

Où M'_i est le nombre de ménages dénombrés dans la ZD i

Probabilité d'inclusion : Ainsi, la probabilité finale d'inclusion du ménage j_i dans l'échantillon est :

$$p(j_i \in e_s) = p(j_i \in e_s^2 | i \in e_s^1) * p(i \in e_s^1)$$

Soit :

$$p(j_i \in e_s) = \frac{12}{M'_i} * m_s \frac{M_i}{M_s}$$

L'on remarquera que si pour chaque ZD i le nombre de ménages dénombrés (M'_i) est égal au nombre de ménages a priori (M_i), la probabilité d'inclusion est identique pour tous les ménages et dans ce cas, le plan de sondage à deux degrés est équivalent à un sondage aléatoire simple. Le coefficient d'extrapolation (ou pondération) pour chaque ménage de l'échantillon est l'inverse de sa probabilité d'inclusion dans l'échantillon final.

6.2. Repondération

La justification de la repondération est que La pondération obtenue donne, du fait d'erreur de couverture, une population globale de 19 011 749 individus en deçà des perspectives démographiques RGPH2014 (23 681 171). On calcule donc un coefficient de correction.

Pour retomber donc sur les perspectives démographiques (base RGPH2014), on fait un calage sur marge par le calcul d'un coefficient de calage.

Ce coefficient de calage a été calculé selon la région, le milieu d'habitat (urbain et rural), le sexe et l'âge en divisant la population projetée par la population obtenue par extrapolation (à partir de la population initiale).

La pondération définitive est alors obtenue en multipliant la pondération précédente par ce coefficient (de calage).

La pondération, inverse de la probabilité d'inclusion devient donc :

$$\text{Pondération} = \text{pondération initiale} \times \text{Coef}$$

ANNEXE 7. CONTRÔLE QUALITÉ

1. Contexte

En application de la décision du Conseil des Ministres du 12 juin 2012 et dans le cadre de la politique nationale de l'emploi (PNE), la Côte d'Ivoire vient d'organiser l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Secteur Informel (ENSESI 2016). Cette enquête a été réalisée par l'Institut National de la Statistique (INS). Le contrôle qualité a été assuré par l'ENSEA.

L'objectif général du contrôle qualité était de contribuer au respect du protocole de l'enquête et d'améliorer la qualité globale des données collectées. A cet effet, outre la participation active à la phase préparatoire de l'étude, la méthodologie proposée par l'ENSEA avait pour point central l'organisation d'une contre-enquête dans un sous échantillon. Au cours des missions de terrain, les agents contrôleurs ont évalué (i) la couverture de l'enquête, (ii) la maîtrise des questionnaires et (iii) l'exactitude des données collectées.

2. La couverture de l'échantillon :

L'ENSESI 2016 a effectivement couvert le territoire national.

En effet, le tirage aléatoire des ZD (313 ZD (taux de 36%), 800 ménages (taux de %) et 397 UPI (taux de 37%) de contre-enquête a permis de vérifier la dispersion de l'échantillon de l'enquête sur le territoire ivoirien (cf. carte en annexe). Aussi, l'échantillon stratifié à deux degrés permet des estimations des indicateurs à l'échelle nationale et par région/district (les strates) avec une précision variables par strate mais supérieure ou égale à 92,5%.

Toutefois, des ménages ont des probabilités d'inclusions nulles ...

La contre-enquête a pu observer que certaines équipes de collecte de l'INS arrêtaient le dénombrement de la grappe lorsque le nombre de ménages dénombrés atteignait un seuil de 300, et procédaient au tirage des ménages à enquêter, même s'il y a des îlots non dénombrés. En outre, lorsque le nombre de ménages dénombrés dans la grappe était inférieur au seuil de 200, le dénombrement se poursuivait dans des îlots de la ZD voisine. Une telle procédure affecte la précision des indicateurs et exige des corrections minutieuses des pondérations.

... des ménages ont été omis ; des individus éligibles n'ont pas été enquêtés et des UPI étaient inaccessibles.

Dans les 313 ZD sur lesquelles les contrôleurs ont évalué la qualité et l'exhaustivité du dénombrement, 162 ménages ont été omis sur un ensemble de 6 452 dénombrés. Dans certains cas, il y a eu des corrections après le contrôle. Les remplacements de ménages étaient justifiés dans la plupart des cas. Dans les 800 ménages de contre-enquête de la première phase, 37 individus éligibles n'ont pas été enquêtés sans motif valable. Dans les grappes de contre-enquête de la phase 2, 93 UPI ont été inaccessibles (refus ou indisponibilité) sur un total de 1 164 identifiés par l'INS au cours de la première phase.

3. La maîtrise des outils et la qualité des données collectées

Les agents de collecte ont eu une bonne maîtrise des outils de collecte. En effet, ces agents de ont bénéficié d'une formation théorique et pratique sur les outils achevée par une enquête pilote. Deux tests ont permis de sélectionner les meilleurs agents. Les échanges sur les écarts observés entre les données de l'INS et celles des agents de contre-enquête (sur des questionnaires réduits, mais intégrant toutes les variables d'intérêt) ont permis d'évaluer la maîtrise des outils. A l'occasion de ces discussions, plusieurs insuffisances dans la compréhension de certains concepts clés ont été comblées.

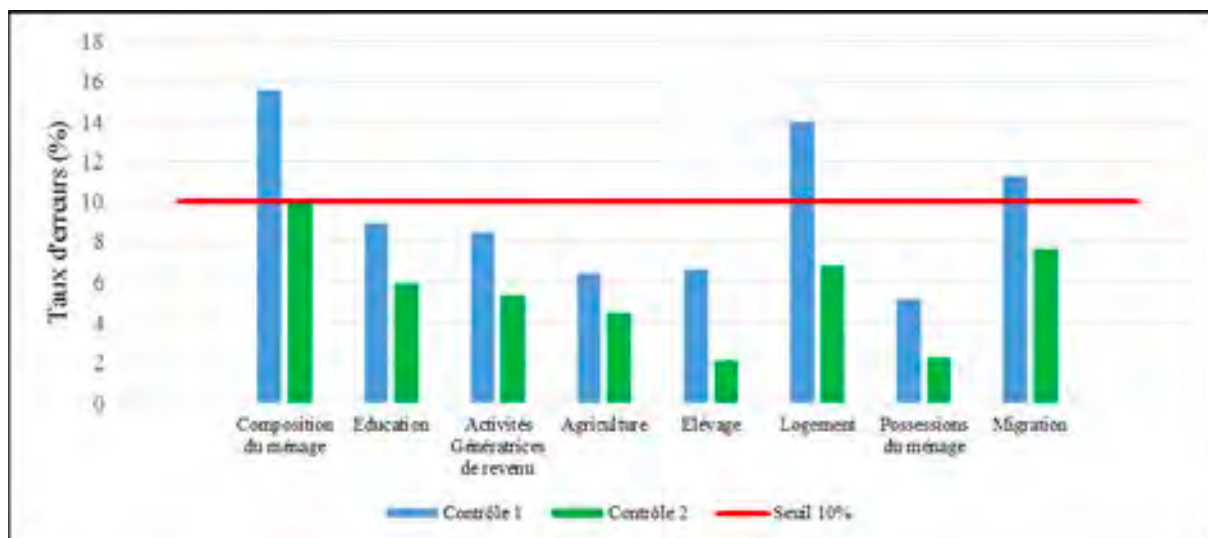
4. La qualité des données collectées

Des taux d'erreurs ont été calculés par comparaison des données collectées par les deux procédures, avant et après discussion entre le contrôleur qualité et les équipes de collecte. Une différence dans les réponses qualitatives représentait une erreur. Mais pour les données quantitatives dont les réponses faisaient appel à la mémoire ou à des estimations, il y avait erreur à partir d'un écart absolu supérieur à 10%. Les graphiques 1 à 3 suivant récapitulent les taux d'erreurs par section des questionnaires, respectivement pour les questionnaires ménage, individu et UPI.

Sur l'ensemble des 800 ménage de la contre-enquête, 23 questionnaires ont été invalidés soit un taux de 2,87%. Ce faible taux de questionnaires invalidés traduit une collecte réussie. Le taux global d'erreur de l'enquête ménage est de 5,85% ce qui souligne la qualité globale des données collectées. Toutefois, le taux d'erreur dépasse le seuil de 10% dans les sections composition des ménages, migration et estimation des loyers pour les non locataires.

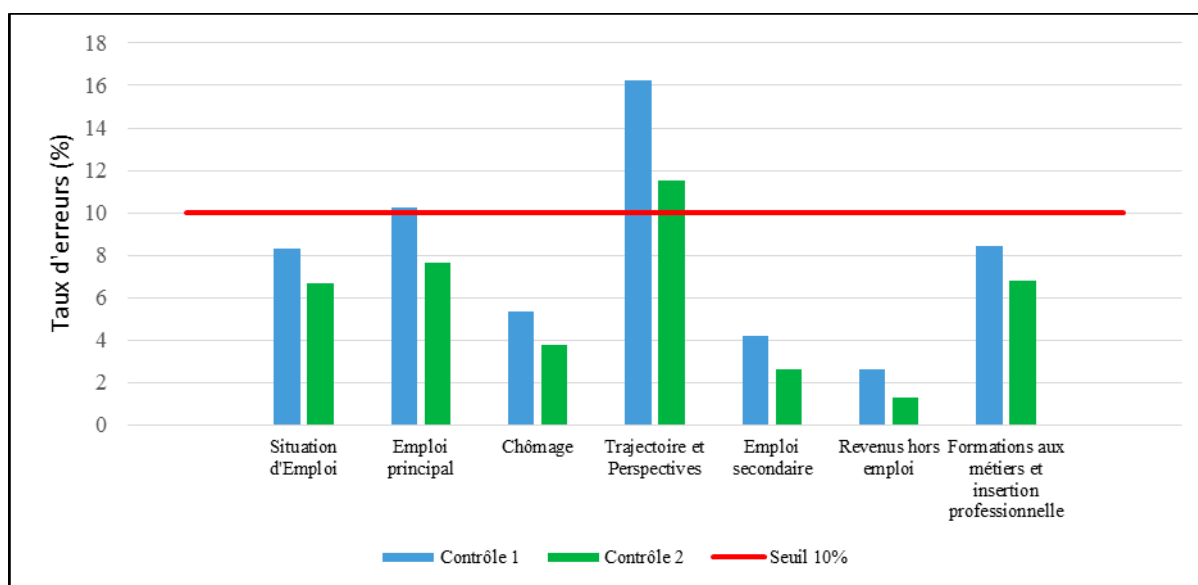
En ce qui concerne le questionnaire individu, seul la section trajectoire et perspectives présente un taux d'erreur largement supérieur au seuil de 10%. Le taux global d'erreur est de 6,61%.

Graphique 1 : taux d'erreurs des questionnaires ménages de contre-enquête par section



Source : Contre-enquête ENSESI 2016, Nos calculs

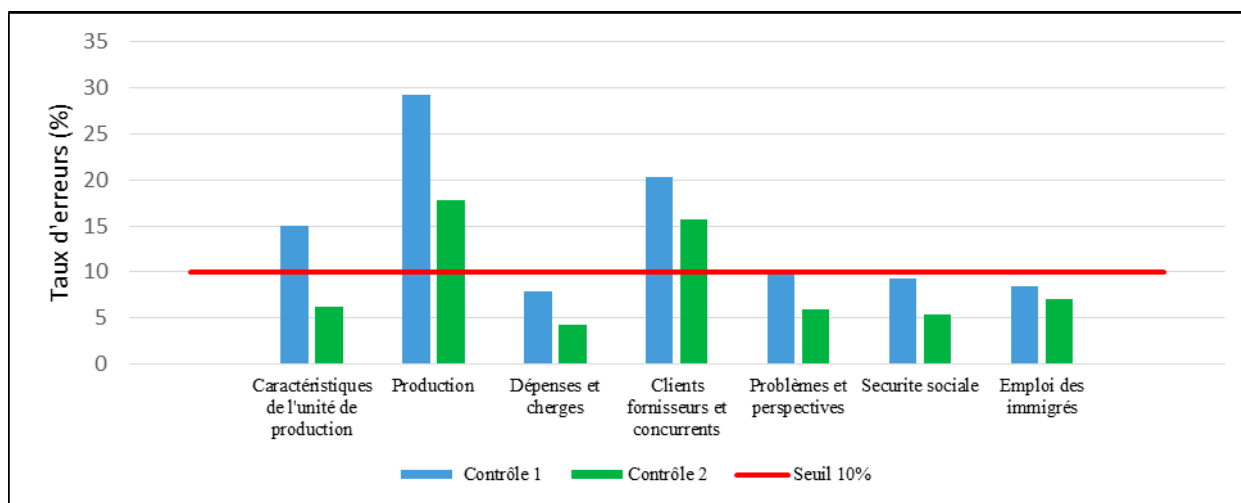
Graphique 2 : Taux d'erreurs des questionnaires individus de contre-enquête par section



Source : Contre-enquête ENSESI 2016, Nos calculs

Pour les questionnaires UPI, le taux d'erreurs global est de 6,91%. Toutefois, les taux d'erreurs des sections « Production » et « Clients fournisseurs et concurrents » sont restés supérieurs au seuil de 10%. Les agents enquêteurs ont rencontrées des difficultés importantes dans les estimations des montants.

Graphique 3 : taux d'erreurs des questionnaires UPI de contre-enquête par section



Source : Contre-enquête ENSESI 2016, Nos calculs

5. Recommandations

- Faire une analyse minutieuse de la conduite du processus de dénombrement par les équipes, et effectuer des corrections judicieuses sur les pondérations. Un accent devrait être aussi porté sur les cas des ménages sélectionnés dans la ZD voisine (pour compléter la liste de tirage). Les effectifs des ZD ayant fait l'objet de telles démarches devraient être redressés, en tenant compte soit des ilots non dénombrés, soit des ilots dénombrés dans la ZD voisine, selon le cas.
- Bien identifier les variables et codifications qui ont changés après le démarrage de la collecte. Les données avant modification, pour toutes les variables concernées devraient être re-codifiées en adéquation aux mises à jour avant l'exécution des traitements et autres programmes d'analyses.
- porter une attention particulière aux sections des questionnaires présentant des taux d'erreurs supérieurs à 10%.